



Nicolas Sarkozy emmené, le 1^{er} juillet, dans les locaux de la police judiciaire pour y être placé en garde à vue (cliché pris par Skynews).
A droite, Manuel Valls et François Hollande, sortant de l'Élysée.



Photos DR

A une semaine de la conférence sociale des 7 et 8 juillet

Le pacte de responsabilité déchaîne la crise politique

Les véritables objectifs de la conférence sociale

Le gouvernement avec tout le régime de la V^e République s'enfoncé chaque jour dans une crise politique dont nul ne sait où elle ira. Il tente de faire voter les premiers textes d'application du pacte de responsabilité et de la réforme territoriale. Mais la majorité présidentielle est déchirée. La droite est disloquée. Le principal levier dont dispose le gouvernement pour tenir, c'est l'appel au « consensus social » pour les « réformes ». D'où le caractère central, pour lui, de la conférence sociale qui s'ouvre le 7 juillet. « La grande conférence sociale mettra en place un comité de suivi du pacte de responsabilité », a indiqué le ministre des Finances, Michel Sapin, le 18 juin. Le gouvernement avait plus ou moins tenté la même chose pendant des mois avec sa réforme ferroviaire, qui vise à préparer l'ouverture à la concurrence et l'extinction du statut des cheminots. Et il faudrait l'y aider ? La grève des cheminots, précisément, entraînant les fédérations CGT, SUD et FO, a mis en évidence la réalité et la brutalité de cette politique et de ses soutiens. Rien n'est réglé. Pas de « consensus social » non plus à la SNCM, où les personnels sont en grève depuis le 24 juin.

Yan LEGOFF

C'est maintenant que le gouvernement entre dans le bois dur du pacte de responsabilité par l'examen de projets de loi au Parlement. Un ensemble d'une violence inouïe contre la Sécurité sociale, les services publics. Cinquante milliards d'euros de coupes, pour financer des dizaines de milliards de cadeaux au patronat, sous forme d'exonérations sociales et fiscales. Trois textes mettent le feu aux poudres : deux collectifs budgétaires pour 2014 (Etat et Sécurité sociale) et le premier projet de loi sur la réforme territoriale, faisant passer de vingt-deux à quatorze le nombre de régions.

Et il semble que plus personne ne contrôle plus rien : le gouvernement, la gauche, la droite, toutes les institutions sont en crise. Les dérapages contrôlés des députés PS « frondeurs » menacent de dégénérer en tonneaux.

APPEL À "L'UNION SACRÉE"

« Une majorité qui se défait toute seule, une opposition qui s'autodétruit : dans les dix jours ou dans les mille jours qui viennent, le plus prévisible reste l'imprévu », s'alarme l'éditorialiste de *Ouest-France* (30 juin). Au petit matin du jour suivant, le 1^{er} juillet, Nicolas Sarkozy, ancien président de la République, homme providentiel putatif d'une UMP déchirée par les rivalités et les scandales financiers à répétition, se retrouve en garde à vue dans une sombre affaire de trafic d'influence présumé ! Affolé, le journal patronal *Les Echos*, dans son éditorial du 1^{er} juillet, appelle, textuellement, à « l'union sacrée » dans son éditorial, en priant les députés UMP de voter les mesures du pacte de responsabi-

lité en discussion le même jour à l'Assemblée nationale dans le projet de financement rectificatif de la Sécurité sociale. Le gouvernement, pour couper court à la contestation dans les rangs de la majorité présidentielle, a suspendu, dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet, les votes sur les amendements du texte, se réservant le droit de recourir plus tard à la procédure du vote bloqué sur tout ou partie du projet. Le vice-président PS de la commission des finances, Pierre-Alain Muet, dénonce alors « une caricature de démocratie qui ôte le seul vrai pouvoir des députés : celui d'amender ». Les écologistes parlent de « crise des institutions », et le Front de gauche, « d'un gouvernement qui ne recule devant rien ».

"L'EXÉCUTIF PRIS DANS UNE SPIRALE DE FAIBLESSE"

Manuel Valls réunit ensuite les députés PS, tape du poing sur la table, lance « un appel à la responsabilité ». Un frondeur lance alors « ne pas avoir peur de la dissolution » ! Las, constatait déjà la veille le quotidien *Les Echos*, « l'exécutif est pris dans une spirale de faiblesse qui transforme chez lui la parole en vide ».

Le jeudi 26 juin déjà, une coalition improbable des sénateurs UMP, Front de gauche et radicaux de gauche avait réussi à retirer de l'ordre du jour du Sénat l'examen du projet de loi sur la fusion des régions, sous le prétexte que le gouvernement, dans l'étude d'impact du projet, n'avait pas évalué le nombre de fonctionnaires territoriaux touchés.

Le 1^{er} juillet, le Conseil constitutionnel est venu au secours du gouvernement en donnant tort à ces autres « frondeurs », mais cela présageait d'un examen du projet à couteaux tirés à partir du 2 juillet.

Y. L. ■

"La crise les touche tous"

Le 29 juin, huit organisations patronales lancent « un cri d'alarme » : la mise en œuvre du pacte de responsabilité ne va pas, selon elles, assez vite.

Pressé par une partie des patrons qui se radicalisent, le président du Medef menace une nouvelle fois, le lendemain, de ne pas aller à la conférence sociale organisée par le gouvernement les 7 et 8 juillet. Une conférence plus que jamais cruciale pour le gouvernement pour associer les syndicats.

"Une majorité qui se défait toute seule, une opposition qui s'autodétruit : dans les dix jours ou dans les mille jours qui viennent, le plus prévisible reste l'imprévu"

(*Ouest-France*)

Le rapporteur PS du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, Gérard Bapt, assure que son texte est « historique pour l'allègement du coût du travail ». Pensez donc : 58 milliards d'euros, dit-il, d'ici à 2017, dont 11,5 milliards pour la seule année 2015 ! Le Medef « se comporte comme un enfant gâté », s'emporte le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis.

« Il y en a marre ! », avait fini par dire Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, qui a porté à bout de bras ce pacte, contre l'opposition de la CGT et de FO.

Abasourdi par ce spectacle, une éditorialiste du journal patronal *Les Echos* constate : « La crise les touche tous : la base est incontrôlable, les têtes déconnectées et incapables de tenir parole ». Tous, dit-elle, « sont aujourd'hui tellement dépréciés qu'ils ne peuvent rien dire sans obtenir l'effet inverse de celui recherché ».

Lundi 30 juin La grève à la SNCM se poursuit et se renforce

Plus de 500 marins et sédentaires grévistes de la SNCM se sont rassemblés ce matin, 30 juin, devant la salle du conseil municipal de la mairie de Marseille pour continuer à demander aux élus, subitement silencieux depuis le début de la grève, de se prononcer sur les revendications des grévistes, maintenant connues de tous.

L'occasion, une nouvelle fois, de constater la totale détermination des marins : « Cela fait trente ans que je suis à la SNCM, et ce que je constate, c'est qu'il a fallu toujours faire des grèves défensives, car on n'a jamais revendiqué que le refus de perdre nos acquis, nos droits, ceux que nos anciens ont acquis au sortir de la guerre. Et ils détruisent tout cela pour laisser la place nette au low cost ! » Un autre ajoute : « Oui, nos revendications sont légitimes. »

Le sentiment est général : « Maintenant, on est décidés à aller jusqu'au bout, car on sait que ce qu'ils veulent, c'est la destruction de la compagnie et donc des emplois après la saison estivale. Il faudrait que je bosse tout l'été pour me faire jeter en septembre ? C'est hors de question, donc on va se battre et on va gagner ! » Plusieurs militants prennent la parole. L'un rappelle la formule du candidat Hollande : « Moi, président, je..., moi, président, je..., et résultat ? La casse de l'emploi, les mensonges et les dénis, la déréglementation et l'austérité au service des patrons ! »

Frédéric Alpozzo, secrétaire du syndicat CGT de la SNCM, réaffirme les revendications, notamment la publication du décret dit « du pays d'accueil », revendications « contradictoires avec cette Europe qui tire les travailleurs vers le bas ». Après avoir rap-



Photo DR

pelé que « ce qui se passe à la SNCM n'est pas sans conséquences sur beaucoup d'autres secteurs professionnels », il annonce l'organisation par l'union départementale CGT des Bouches-du-Rhône d'une manifestation interprofessionnelle de soutien à la grève des marins le mardi 1^{er} juillet à 18 heures, et termine sous les hourras en disant : « On ne revendique qu'une chose : que tout travailleur qui vient travailler en France, on n'a rien contre les travailleurs, quel qu'il soit, mais il doit pouvoir bénéficier du même contrat de travail que moi ! C'est le rapport de force, c'est l'unité dans la

“C'est le rapport de force, c'est l'unité dans la grève qui va nous faire gagner !”

Frédéric Alpozzo, secrétaire du syndicat CGT de la SNCM

grève qui va nous faire gagner ! » Sans aucun doute, si les syndicats, les unions départementales, les fédérations et même les confédérations disaient : « Vous ne touchez pas un cheveu de la SNCM, sinon on s'y met tous, jusqu'à satisfaction ! », alors cela pourrait modifier beaucoup de choses. A ce jour, tout comme la prise de position de l'union départementale CGT de Marseille, l'union départementale FO a fait connaître son soutien à la grève, et des initiatives pour une intersyndicale de toutes les unions départementales de Marseille sont en cours. **Correspondant ■**

Une grève commencée le 24 juin

Depuis le 24 juin dernier, les salariés de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), marins et sédentaires, sont en grève.

Avec leurs syndicats, ils exigent que l'Etat, qui demeure actionnaire majoritaire (directement et par l'entremise de la Caisse des dépôts et consignations), tienne les engagements qu'il avait signés à la suite d'un précédent conflit. A savoir, notamment : la commande de quatre nouveaux navires aux chantiers navals STX de Saint-Nazaire ; la publication prochaine du décret dit du « pays d'accueil » définissant la même réglementation sociale pour tous les navires effectuant des liaisons dans les eaux territoriales françaises. Les compagnies low cost comme Corsica Ferries y dérogent largement, alors qu'elles bénéficient de fonds publics !

Autre pression contre la SNCM : l'amende de 440 millions d'euros infligée par Bruxelles à l'entreprise. Le gouvernement continue d'éluder les revendications du personnel de la SNCM. Pis, le 12 mai dernier, il a désavoué son président du directoire, ouvrant la voie au démantèlement à court terme de la compagnie. Des milliers d'emplois sont menacés, à la SNCM et dans toute la filière portuaire. Comme disent les salariés de la compagnie : « On veut du travail, pas des plans sociaux ! » **■**

Les syndicats CGT et FO des chantiers navals STX de Saint-Nazaire apportent leur soutien

“Nous sommes tous concernés et nous sommes avec eux !”

« Les syndicats FO et CGT du chantier Naval STX France de Saint-Nazaire apportent leur total soutien aux marins et sédentaires de la SNCM en grève reconductible dans l'unité avec leurs syndicats pour leurs revendications :

- refus du démantèlement de la SNCM,
 - maintien de tous les emplois et du service public de continuité territoriale,
 - renouvellement de la flotte avec quatre car-ferries “Ropax” à propulsion gaz,
 - mise en œuvre du décret “Etat d'accueil” visant à appliquer le statut des marins du “premier registre” à toutes les compagnies intervenant en France.
- Par cette grève, les salariés de la SNCM et leurs syndicats exigent du gouvernement qu'il respecte ses propres engagements pris notamment à l'issue des grèves de janvier et mars derniers.

Nous sommes tous concernés et nous sommes avec eux ! Parmi ces engagements pris par le gouvernement, il y a la commande des quatre car-ferries pour la SNCM.

A la suite des récents conseils de surveillance, il apparaît que le gouvernement laisse les mains libres à Veolia (pourtant actionnaire minoritaire à 33 %) pour démanteler la SNCM et abandonner la lettre d'intention de commande des car-ferries signée avec STX France.

Avec nos camarades de la SNCM, nos syndicats CGT et FO de STX France :

- dénoncent avec force cette attitude scandaleuse et néfaste pour l'avenir de la SNCM, de STX France et des emplois directs et indirects que génèrent les deux entreprises,
- exigent la satisfaction de toutes leurs revendications,
- revendiquent, en urgence, la confirmation par une commande ferme des quatre car-ferries pour la SNCM, dans la mesure où la lettre d'intention de commande expire au 30 juin, et exigent la poursuite de la coopération, pourtant évidente, entre STX et la SNCM.

Saint-Nazaire, le 25 juin 2014. » **■**

ÉDITORIAL



La crise se précipite

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Le 1^{er} juillet a été marqué par deux événements hors du commun : un ex-président de la République est placé en garde à vue ; et le gouvernement suspend le débat parlementaire sur son projet de loi (de financement de la Sécurité sociale) par crainte d'amendements venus de sa propre majorité !

Qu'est-ce qui précipite cette crise de décomposition ?

Sous la V^e République, le président est la clé de voûte des institutions. Bonaparte s'élevant au-dessus des classes sociales, il prétend les représenter toutes au nom de « l'intérêt général ». Bonapartisme et corporatisme vont de pair puisque, dans ce but, il s'agit d'intégrer les organisations syndicales.

Depuis l'élection de Hollande, le caractère corporatiste et antidémocratique de la V^e République se concentre dans la tenue de la conférence sociale et l'élaboration du pacte de responsabilité, tous deux inscrits dans le consensus pro-Union européenne.

Ce consensus lie entre eux tous les partis institutionnels. Mais il ne correspond pas à ce qui se passe dans le pays. C'est cette contradiction (et ses conséquences pratiques) qui conduit le Medef à menacer de boycotter la conférence sociale, suscitant l'indignation du ministre Montebourg : « Nous sommes en train de voter, et au prix de difficultés politiques, des baisses de prélèvement sur les entreprises, et c'est à ce moment-là que les entrepreneurs disent “Ce n'est pas assez.” (...) Je ne comprends pas. » La chose au contraire se comprend fort bien. Le Medef est conscient que la politique du gouvernement va au-devant de ses exigences (1). Mais il croit de moins en moins en la capacité du gouvernement à l'imposer. Car l'Union européenne a fait l'objet d'un rejet massif par l'abstention ouvrière et populaire le 25 mai. Quant à la réforme ferroviaire, elle a provoqué la grève massive des cheminots dans l'unité avec leurs syndicats pour son retrait (et, s'enchaînant à cette grève, celle de la SNCM, les contrôleurs aériens, etc.). Faut-il évoquer la réforme territoriale ? Chaque jour, plus nombreux sont les élus (y compris du Parti socialiste) qui exigent le retrait.

La lutte de classe qui mûrit dans tout le pays et voit les travailleurs se saisir de leurs organisations pour faire prévaloir leurs revendications spécifiques est contradictoire au corporatisme. De ce fait, elle indique la voie de la reconquête de la démocratie, dont le socle est constitué du droit imprescriptible de la classe ouvrière à défendre ses intérêts spécifiques et à ne pas se soumettre au prétendu intérêt général.

Quelle forme cette reconquête de la démocratie revêtira-t-elle ? Pour le POI, c'est au peuple qu'il reviendra d'en décider à travers une Assemblée constituante souveraine.

Qu'on partage ou non cette conclusion, l'heure est en tout cas venue d'une discussion entre travailleurs, militants, jeunes, élus, de toutes tendances, attachés à la cause de la classe ouvrière et de la démocratie : une issue politique conforme aux intérêts de la classe ouvrière et de la population peut-elle s'ouvrir sans s'engager sur la voie de la rupture avec les institutions de la V^e République et de l'Union européenne ?

(1) Ainsi, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale comprend les principales mesures du pacte de responsabilité, notamment les exonérations de cotisations patronales à un niveau jamais atteint.

Rencontre d'élus du 28 juin : des décisions importantes

Gérard Schivardi
Jean Bartholin

La décision du gouvernement de déposer deux projets de loi remettant en cause l'existence même de la République a entraîné la convocation en urgence de notre rencontre ce 28 juin. De l'avis des élus venus de vingt et un départements, dont certains très éloignés de Paris comme la Haute-Savoie, les Côtes-d'Armor, la Gironde, le Bas-Rhin, l'Aude, la Moselle..., notre discussion a permis d'apporter des réponses à plusieurs questions. La suppression des départements, la confiscation des compétences de nos communes ou la suppression de milliers de postes d'agents territoriaux qui assurent les services publics de proximité sont-elles négociables ? Notre discussion a abouti à la conclusion qu'il n'y avait pas d'autre voie possible pour sauver la République d'une implosion programmée que celle d'exiger que les deux projets de loi soient retirés.

Au cours de notre rencontre, tous les intervenants ont fait état de la résolution de leurs collègues, exprimée sous des formes multiples et tout particulièrement dans les assemblées de maires et de conseillers généraux, le président de l'Association des départements de France, Claudy Lebreton, devant lui-même reconnaître l'opposition de tous les conseils généraux à leur disparition. Les 326 signatures d'élus recueillies sur l'appel à cette rencontre, comme les nombreux messages reçus, témoignent de la volonté des élus de toutes sensibilités de bloquer ces plans mortifères pour la démocratie. Le refus du Sénat reportant *sine die* l'examen du projet de loi fusionnant les régions traduit d'une certaine façon cette résistance. Si le gouvernement s'obstinait à refuser d'entendre et persistait à imposer ses projets de loi destructeurs pour la démocratie et les solidarités, il ne laisserait pas d'autres solutions aux élus, aux citoyens, aux employés territoriaux que de s'unir pour aller manifester ensemble, à l'Assemblée nationale, au moment du débat parlementaire, pour obtenir le retrait des projets de loi réactionnaires. Tel est le sens de l'appel lancé par notre rencontre nationale d'élus le 28 juin et des propositions qu'elle soumet aux collègues, aux citoyens, aux associations d'élus et aux agents territoriaux.

Rencontre nationale des élus pour la défense des communes, des départements et pour le retrait du projet de réforme territoriale

“Mettons en discussion l'organisation d'une manifestation nationale à Paris pour le retrait de la réforme”

Reportage réalisé par
Laurence Fayard et Albert Dal Pozzolo

Des maires, des conseillers municipaux, des conseillers généraux de vingt et un départements se sont réunis en urgence à Paris le samedi 28 juin. Ils représentaient les 326 élus qui avaient soutenu cette initiative en contresignant l'appel à la rencontre pour le retrait du projet de réforme territoriale, lancé en commun par Jean Bartholin, conseiller général de la Loire, et Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude). Ils étaient également porteurs du mandat des 1 500 élus signataires d'une proposition de loi visant à rétablir la libre coopération intercommunale. La rencontre se tenait alors que les sénateurs venaient de reporter *sine die* la discussion du projet de loi « relatif à la délimitation des régions », expression de la résistance des élus, facteur de crise au plus haut niveau. La tribune était constituée des deux initiateurs de la rencontre, Jean Bartholin et Gérard Schivardi, et de Lyliane Meignen, maire de Paroy-en-Othe (Yonne), et Christel Keiser, conseillère municipale à Montreuil (Seine-Saint-Denis). *Informations ouvrières* était présent.

Lançant le débat, Gérard Schivardi indiquait : « Nous nous réunissons au lendemain du refus du Sénat d'examiner le projet de loi sur les régions. La crise politique traverse toutes nos institutions. » C'est pourquoi, poursuivait-il, « quelles que soient nos sensibilités, nous devons parvenir à nous regrouper sur un seul objectif clair : le retrait des deux projets de loi ». « Certains nous disent qu'il faut amender la réforme territoriale », soulignait-il, en interrogeant : « Comment pourrait-on amender un projet de loi qui donne des pouvoirs spéciaux aux préfets pour fusionner les communautés de communes ? Qu'attendre d'un projet de loi dont l'objectif est d'annexer les communes et les départements aux métropoles ? Qu'attendre d'un projet de loi qui donne aux régions un pouvoir de déréglementation, c'est-à-dire l'instauration de l'inégalité des droits ? » « Cette réforme n'est pas amendable, concluait-il,



A la tribune, de gauche à droite : Lyliane Meignen, Jean Bartholin, Gérard Schivardi et Christel Keiser

car elle organise la dislocation de la République et de l'unité de la nation. » C'est pourquoi, il proposait de « mettre en discussion auprès de tous nos collègues et de nos associations d'élus l'organisation d'une manifestation nationale à Paris au moment où la loi sera discutée à l'Assemblée nationale, en octobre, pour en exiger son retrait ».

Lui succédant, Jean Bartholin, dénonçait « l'imposture qui, sous prétexte d'organiser et de rationaliser la coopération intercommunale, cherche à mettre en place un nouvel échelon territorial qui évanouira à terme les communes et qui cautionne le retrait programmé, par une dévitalisation plus facile, des départements ». Il concluait : « C'est bien la globalité des projets de loi qu'il faut dénoncer et toute cette logique libérale qui va à l'encontre de la démocratie et des solidarités. »

Les enjeux de la réforme

Premier intervenant, Jean-Michel Delaye, conseiller municipal à Brumath (Bas-Rhin) et également syndicaliste dans la fonction publique territoriale, constatait que le projet de réforme territoriale contenait tout ce qui a été rejeté en Alsace par le vote non au référendum sur le conseil unique d'Alsace : la remise en cause des droits nationaux avec des adaptations régionales. « Il y a 1,8 million de fonctionnaires territoriaux, dont 400 000 précaires, ce sont eux les premiers visés, soulignait-il. C'est un "plan social" majeur qui se prépare et qui a commencé. Il y a 6 000 agents à la communauté urbaine de Strasbourg. Le président de la communauté urbaine annonce 150 suppressions d'emplois chaque année pendant six ans, c'est-à-dire 15 % de personnels en moins ! Les garanties statutaires seraient remises en.../...

Dernière minute

La réforme territoriale en débat au Sénat le 2 juillet :

Valls réaffirme sa volonté "d'aboutir vite" dans l'examen de cette réforme

Le 1^{er} juillet, le Conseil constitutionnel a levé un obstacle juridique à la poursuite du débat parlementaire sur la réforme territoriale en validant l'étude d'impact contestée au Sénat. Peu avant l'annonce de cette décision, le Premier ministre, Manuel Valls, avait réaffirmé devant les députés PS sa volonté d'aboutir vite dans l'examen de cette réforme. L'exécutif, a-t-il prévenu, est déterminé, si besoin, à « ce que le Sénat siège au mois de juillet mais aussi au mois d'août », car « il n'est pas possible que le Sénat, par des mesures dilatoires, bloque une réforme qui doit être examinée à l'Assemblée nationale ».

Jean Bartholin : La vraie coopération intercommunale a été dévoyée

« Nous souhaitons que la cellule de base de la démocratie qu'est la commune dispose de vrais pouvoirs de décision, de réflexion et des moyens d'agir. C'est cela, pour moi, la décentralisation, et je dénonce les impostures. Le dévoiement de la vraie coopération intercommunale a été utilisé pour créer un autre échelon. On a dévoyé la décentralisation dont on parle trop souvent et qui sert de prétexte pour casser et reconcentrer l'intercommunalité autour du pouvoir local et d'un pouvoir régional. La perspective du projet de loi qui aggravera l'intercommunalité forcée et redonnera le pouvoir au préfet, c'est le bassin de vie. Pour le département de la Loire, ce seront trois communautés d'agglomération. »

.../...

cause. Des bagarres se préparent », indiquait-il, évoquant la grève chez les personnels des piscines et des cantines. A sa suite, **Lyliane Meignen**, maire de Paroy-en-Othe (Yonne), relatait que sa commune a été contrainte d'entrer dans une intercommunalité depuis janvier 2013 alors que 95 % de la population s'était prononcée contre par référendum. Elle avait appris ensuite que le Conseil constitutionnel avait cassé l'intégration forcée de deux autres communes dans un EPCI (*établissement public de coopération intercommunale* — NDLR). Hélas !, il était trop tard pour utiliser cette jurisprudence pour sa commune.

Nathalie Vesin, conseillère municipale de Cruseilles (Haute-Savoie), a relaté son combat dans sa commune, avec 150 parents, contre la réforme des rythmes scolaires dont « l'objectif est le même que la réforme territoriale ». « J'ai participé à un rassemblement à Lyon, il y avait une trentaine d'élus, mais peu de parents, alors que 90 % sont contre. Comment arriver à fédérer les élus et les populations ? » Rappelant que « c'est sur l'une de nos communes, Saint-Haon-le-Châtel, qu'une première rencontre nationale, le 6 avril 2013, avait réuni quatre-vingt-dix élus de toutes tendances pour la défense de la démocratie, contre l'intercommunalité forcée et pour la libre coopération intercommunale », **Gérard Dumas**, vice-président délégué de l'association des élus du territoire Plaine et Côte roannaises a lu un communiqué, son association ayant « décidé de répondre à l'appel de Jean Bartholin, conseiller général de la Loire et de Gérard Schivardi, maire de Mailhac ».

Le projet de réforme territoriale donne « tous les pouvoirs aux préfets pour dissoudre les syndicats intercommunaux », dénonçait **Patrice Laporte**, conseiller municipal de Chalo-Saint-Mars (Essonne), ajoutant : « En supprimant nos syndicats des eaux et de l'assainissement qui sont en régie communale, on passerait en délégation de service public et le prix de l'eau serait multiplié par quatre ! »

Quant à **Carine Weber**, conseillère municipale à Kerbors (Côtes-d'Armor), elle a notamment souligné qu'avec la réforme, les grandes régions pourraient adapter les lois.

Ainsi, en Bretagne, « les "Bonnets rouges" revendiquent de "vivre et travailler au

Patrick Etesse, conseiller municipal de Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire)

« Nous voulons garder nos collègues »

« Le budget de notre département a été amputé de 200 millions d'euros. La présidente du conseil général a annoncé la fermeture de sept à onze collèges. Pendant quatre ans, la population a assiégé ses conseillers généraux chaque fois qu'ils voulaient fermer un collège. Sept mille personnes ont signé la pétition contre la fermeture du collège Paul-Valéry, dont relèvent les enfants de ma commune.

Ils ont réussi à fermer deux collèges, mais pas les onze. Le conseil général s'oriente maintenant vers des partenariats public-privé. Pour passer le contrat avec Veolia, point n'est besoin d'élus de proximité. La région suffit. Mais le processus ne peut aller à son terme qu'avec le transfert des collèges à la région, ce que veut imposer le projet de loi. Il nous faut en exiger le "retrait". »

pays". N'est-ce pas la voie ouverte à un Code du travail et à un Smic bretons ? »

Rien n'est joué

Mettant l'accent sur une contradiction, **Jacqueline Marcuccilli**, conseillère municipale à Saint-Jean-la-Vêtre (Loire), relatait : « Deux cents collègues étaient présents à l'assemblée des maires ruraux du département. Le président de l'Association des maires ruraux de France, qui soutient lui-même la rencontre d'aujourd'hui, a appelé les collègues présents à la soutenir. Aucune perspective d'action nationale n'est encore proposée par les grandes associations pour bloquer le projet de loi. » **Michel Lambert**, conseiller municipal à Seurre (Côte-d'Or), a notamment informé que pas

moins de quatre-vingts élus de son département avaient signé la demande d'entrevue à François Hollande. **Jean-Marie Bourgoïn**, maire de Ploulec'h (Côtes-d'Armor) et conseiller communautaire, s'interrogeait : « Quand on voit que de l'extérieur, des élus s'opposent à l'agglo, mais qu'ils votent pour à l'intérieur, comment agir ? »

Albert Dal Pozzolo, adjoint au maire à Rozérieulles (Moselle), indiquait que rien n'est joué : « Dans le cadre du transfert de compétence du conseil général de la Moselle à Metz Métropole, les élus ont voté en 2013 pour le doublement des tarifs des transports scolaires. Mais à la suite des manifestations, des délégations, des réunions entre élus et population, ces mêmes élus ont majoritairement voté contre un an plus tard ! »

Quoi faire, et comment ?

Mandaté par des délibérations de deux conseils municipaux unanimes et quarante-huit élus dont deux sénateurs et sept conseillers généraux, **Jean-Michel Boulmé**, adjoint au maire de Serrières-sur-Ain (Ain), soulignait la résistance du conseiller général de son canton en voie de disparition.

Celui-ci s'est adressé au préfet, qui, dans sa réponse, « laisse entendre que les départements seront supprimés et que les communes hériteront des compétences non transférées aux régions ». Pour **Didier Fouché**, maire de Soullitré (Sarthe), « pour respecter aujourd'hui notre mandat de maire, il n'y a pas d'autre voie que de se rassembler pour le retrait de la réforme ».

« A Montreuil, avec 103 000 habitants, nous avons les mêmes problèmes que les petites communes, soulignait **Christel Keiser**, conseillère municipale à Montreuil (Seine-Saint-Denis). « L'adjoint aux finances a expliqué, lors du conseil municipal du 27 juin, qu'avec les restrictions budgétaires de 11 milliards, la ville devra réaliser des économies de 4 millions d'euros par an jusqu'à 2017. Quatre millions, c'est l'équivalent du coût de la réhabilitation d'une école et de la construction d'une autre ! »

Elle est également revenue sur les dangers de la métropole du Grand Paris, qui menace l'existence des services publics ainsi que le statut et l'emploi de près de 200 000 agents de la fonction publique territoriale, et a posé la question d'« assurer la jonction entre les élus, la population et les agents territoriaux », exprimant son accord avec la proposition de manifestation nationale.

Reprenant lui aussi à son compte cette proposition, **Didier Bourdin**, conseiller municipal aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire) invitait à « rassembler les élus, mais aussi la population » et à « organiser des réunions pour préparer la manifestation nationale ».

D'autres élus de Meurthe-et-Moselle, de Gironde, de l'Hérault, des Yvelines ont pris la parole.

La totalité des interventions sera publiée sur le site de la rencontre (democratie-communes.wordpress.com/).

Appel de la rencontre nationale des élus réunis à Paris le 28 juin 2014 (extraits)

Ce qui nous unit aujourd'hui, c'est l'exigence du retrait des deux projets de loi du gouvernement de réforme territoriale (1). (...)

La révolte des élus commence de se propager partout en France...

... notamment dans les conseils généraux et chez l'immense majorité des maires et élus locaux.

Plus récemment, le 26 juin, les sénateurs ont renvoyé *sine die* la discussion du projet de loi sur le découpage des régions : nous y voyons la confirmation que ce mouvement de révolte se répand à tous les niveaux ! (...)

Et, comme l'ont établi nos débats, « ce ne sont pas seulement les élus qui sont concernés ».

L'éclatement de la République, joint à l'aggravation brutale de la politique d'austérité, se traduira par la suppression de milliers de postes de fonctionnaires territoriaux, un plan social sans précédent (...).

Des centaines de milliers d'emplois sont menacés, et avec eux, les acquis sociaux ! (...)

Est-il possible que les protestations qui montent de partout ne soient pas entendues ?

Si le gouvernement s'obstinait à maintenir son projet, que nous laisserait-il comme autre solution que celle de monter tous ensemble à Paris, au moment du vote de la loi, devant l'Assemblée nationale ?

En tant qu'élus, pour une question aussi grave, puisqu'elle engage l'avenir de notre société, de nos communes, de nos cantons, de nos départements, nous avons le devoir de prendre nos responsabilités : appuyés par des centaines de collègues, nous lançons un appel pour organiser la discussion en vue d'une manifestation nationale à Paris pour que la démocratie retrouve sa place et impose le retrait des projets de loi (...).

Nous voulons aider à ce que cette proposition soit discutée et reprise le plus largement possible, à tous les niveaux, par les associations d'élus, par tous nos collègues, quelles que soient leurs appartenances, et tous les citoyens qui en partagent l'objectif (...).

Rien ne doit s'opposer à l'unité la plus large et à la convergence de tous les efforts sur cette exigence incontournable qu'est : le retrait du projet de contre-réforme institutionnelle et territoriale (...).

(1) Projet de loi « relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ».

Projet de loi « portant nouvelle organisation territoriale de la République ».

Communiqué sur les décisions adoptées par la rencontre

Une proposition à débattre : une manifestation nationale d'élus en octobre au moment du passage de la réforme territoriale à l'Assemblée nationale.

Les maires, conseillers municipaux, conseillers généraux de vingt et un départements, réunis le 28 juin :

« Ont décidé de se tourner vers leurs collègues, les associations d'élus et l'ensemble des citoyens pour proposer une manifestation nationale des élus au moment où sera discutée cette loi, en octobre, à l'Assemblée nationale, afin d'en obtenir le retrait.

Pour aider à la mobilisation des élus et de la population dans ce sens, cette rencontre propose que cette proposition soit débattue partout où se retrouvent les élus afin :

- que soient organisées dans les cantons, autour des conseillers généraux, des réunions d'information et de mobilisation des élus, des personnels territoriaux et des citoyens ;
- que soient soumises aux conseils municipaux et aux conseils généraux des délibérations demandant le retrait de ces projets de loi (pour les communes, le modèle de délibération envoyé à ses adhérents par l'Association des maires ruraux est une excellente référence qui, selon nous, mériterait d'être complétée par la demande du "retrait global de l'ensemble des projets de loi de réforme territoriale") ;
- d'élaborer un argumentaire indiquant les conséquences désastreuses pour la population qu'impliqueraient la suppression des départements et le regroupement forcé des communes dans les intercommunalités, ainsi que la métropolisation. »

Ils ont adressé un message de soutien à la rencontre

Jean-Pierre Gaubiac, maire de Moulès-et-Baucels (Hérault) ; Murat Bayam, conseiller municipal de Plombières-lès-Dijon (Côte-d'Or) ; François Liberti, conseiller général de Sète-II et vice-président du conseil général de l'Hérault à la protection de l'enfance ; Guy Desalase, conseiller municipal de Cabrières (Hérault) ; Guy Larmanjat, vice-président délégué au tourisme et aux affaires européennes et transfrontalières du conseil général de l'Ain ; Jean Lassalle, député (Pyrénées-Atlantiques) ; Rémy Paillès, maire de Joncels (Hérault) ; Cédric Szabo, directeur de l'Association des maires ruraux de France.

Extraits :

Jean Lassalle, député des Pyrénées-Atlantiques

« Il faut mettre toutes nos forces dans ce combat pour la défense des communes et des départements, asphyxiés depuis plusieurs années déjà par l'Etat. Le service public français, incarné par le principe d'égalité, est aujourd'hui menacé. Privées de l'autonomie fiscale, les collectivités locales meurent, et lorsqu'elles meurent, c'est la démocratie locale, l'égalité des chances, les territoires ruraux et éloignés des centres qui meurent... »

François Liberti, conseiller général de Sète-II et vice-président du conseil général de l'Hérault à la protection de l'enfance

« Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un projet de loi qui dépasse en ampleur tout ce que nous avons connu : c'est toute l'administration républicaine des territoires sur la base du mandat électif qui est en jeu. Il faut s'y opposer. Aussi je souscris pleinement à la proposition d'une manifestation nationale des élus avec la population pour exiger le retrait de ce nouveau projet de loi (...). La démocratie, c'est la souveraineté du peuple, à commencer par le territoire où le peuple vit. »

cliché



Le 27 juin dernier, un millier d'agents du conseil général du Tarn ont empêché l'entrée en session des conseillers généraux, à Albi, pour protester contre un projet de réduction de leurs congés payés.

Vite lu, vite vu

Chômage : niveau record en mai

Le ministère du Travail vient de publier les chiffres mensuels du chômage pour le mois de mai : 24 800 nouveaux demandeurs d'emploi et un niveau record de 3 388 900 en métropole pour la catégorie A (chômeurs sans aucune activité).

Un nombre en hausse de 0,7 % par rapport à avril 2014. Une croissance de 4,1 % en un an.

Au total, fin mai, toutes catégories confondues (A, B, C, D, E), la France métropolitaine compte 5 695 700 demandeurs d'emploi, soit + 5,2 % sur un an ; avec les DOM-TOM, on arrive au chiffre de 6 024 100.

Une énième mauvaise nouvelle sur le front du chômage que le ministre du Travail, François Rebsamen, refuse de commenter : « *Je me suis donné une consigne en arrivant (...), c'est de ne jamais commenter les chiffres mensuels du chômage. Mon prédécesseur l'a beaucoup fait.* »

Centre de tri postal, à Créteil : "Non à la fermeture, maintien des 393 emplois"

L'annonce a été faite le 11 juin aux syndicats lors de la « commission dialogue social poste » (CDSPP) : la plate-forme industrielle et commerciale (PIC) de Créteil doit fermer d'ici au 1^{er} janvier 2016. La direction commence à exercer des pressions pour inciter les personnels à partir...

Les syndicats CGT, FO, SUD, CFDT ont immédiatement réagi en appelant à la grève le 19 juin sur l'exigence commune :

« *Contre la fermeture de la PIC de Créteil, maintien de toutes les activités, de tous les emplois sur le site actuel* »...

Informations ouvrières est allé à leur rencontre lors du rassemblement organisé le jour de la grève. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.



Photo DR

La rage des cheminots contre la CFDT

Nous publions cette déclaration commune CGT, SUD-Rail et FO de la direction fret charbon acier (DFCA) de la SNCF adressée à la direction. En plein cœur de la grève des cheminots, le 19 juin, ces organisations syndicales dénoncent le rôle, en particulier, de la CFDT comme briseurs de grève et « courroie de transmission du Medef ».

« Les représentants élus des délégations CGT, SUD-Rail et FO félicitent les cheminotes et les cheminots qui, depuis le 10 juin, sont courageusement en grève contre le projet de loi de réforme ferroviaire. (...) »

Notre direction a fait le choix douteux de diffuser, depuis la tête de l'entreprise, l'appel de la CFDT d'arrêter la grève, prenant ainsi partie et discriminant les organisations syndicales qui, elles, appellent à la grève. (...) Pourtant, notre malaise est, aujourd'hui, plus particulièrement dirigé vers les "réformistes" irresponsables que sont l'UNSA et la CFDT représentées dans notre instance.

Depuis longtemps, le ver est dans le fruit, et nous nous doutions que l'UNSA, qui avait invité Pepy lors de son dernier congrès à vanter tout le bien de sa réforme ferroviaire, allait, à un moment ou à un autre, nous lâcher. (...) »

Quant à la CFDT, après les réformes des retraites, dont nous commençons tous à subir les conséquences par l'allongement de nos cotisations et une diminution de nos pensions de retraite, après l'ANI avec, en récompense, la retraite dorée de Chêrèque, comme avant lui Notat ou, plus récemment, Martin, qui vient de s'assurer une place au chaud sur le dos des luttes des salariés de Florange en se faisant élire sur une liste dite de gauche au Parlement européen, ou encore après le "pacte de responsabilité" et ses 50 milliards de cadeaux fiscaux aux entreprises, qu'elle a signé avant même que le projet ne soit présenté, il est facile de comprendre que cette organisation syndicale est devenue la courroie de transmission du Medef et d'un parti qui se croit encore de gauche. »■

La parole à...

Samia Chetibi, secrétaire du syndicat CGT de la CPAM de Haute-Savoie

"Le gouvernement remet tout en cause. Pourquoi faudrait-il s'asseoir à sa table?"

Peux-tu indiquer pour nos lecteurs quelle est la situation à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Haute-Savoie ?

La convention qui conditionne les budgets (COG) n'étant pas signée, il n'y a aucune visibilité, dans une situation où il y a soixante mille assurés sociaux supplémentaires depuis juin (frontaliers qui travaillent en Suisse).

Il faudrait au moins l'embauche de vingt salariés ETP (équivalent temps plein) en CDI pour « absorber » le surplus de travail, et il n'y a que des « embauches » précaires en CDD.

Le département de Haute-Savoie a une croissance démographique très importante (une des plus importantes (en France) et les départs en retraite n'ont pas tous été compensés.

La CPAM de Haute-Savoie est déjà en sous-effectif, cela depuis des années et des années.

La situation dans les services est tendue. Le personnel, composé à 75 % de femmes, est vieillissant.

Il y a beaucoup d'absentéisme, dû en particulier aux conditions de travail qui se sont dégradées au fil des années.

Le 18 mars dernier, il y a eu plus de 60 % de grévistes !

A propos du 18 mars dernier, comment as-tu vécu cette journée ?

Ce fut une belle journée. J'ai beaucoup apprécié la manifestation nationale, où nous étions en tête de la manifestation interprofessionnelle (appelée par les confédérations FO et CGT, avec la FSU et Solidaires).

Mais ce fut aussi une journée de grève difficile à construire, car elle avait été brouillée par l'action du 6 février. Les salariés avaient de la peine à comprendre.

"Si on y va,

on accepte le pacte.

On ne devrait pas y aller"

On est allés au contact des assurés sociaux. La Sécu, cela concerne tous les salariés. Il faut revenir sur ce qu'est la Sécurité sociale comme conquête ouvrière, expliquer.

Et puis, nous sommes allés aussi au contact des salariés de la CAF et de l'Urssaf, où il n'y pas de syndicat CGT. Des distributions de tracts ont été organisées conjointement avec des militants CGT et FO de l'interprofessionnelle. C'est la première fois. Il faut qu'on se lie, CGT et FO. Nous allons aussi

retourner à la CAF et à l'Urssaf. A la CPAM, nous avons sorti un bon de souscription pour la manifestation nationale. Cela a permis de discuter des revendications avec les collègues et d'envoyer trois délégués à la manifestation nationale à Paris.

Une dernière chose : j'ai beaucoup apprécié que la manifestation annécienne parte de la CPAM et passe devant la CAF. C'est une première.

Le gouvernement Hollande-Valls a convoqué une conférence sociale et des comités de suivi du pacte de responsabilité par branche professionnelle. Qu'en pensez-tu ?

Le gouvernement remet tout en cause et n'est pas à l'écoute des revendications. Pourquoi s'asseoir à sa table ? Si on y va, on accepte le pacte. On ne devrait pas y aller, mais, au contraire, organiser la mobilisation contre le pacte ce jour-là. Pour moi, c'est clair.

Il y a une expression que je ne supporte pas comme syndicaliste : les « partenaires sociaux » ! Nous ne sommes pas partenaires des gouvernements et des patrons. Les partenaires, ils accompagnent, et pis encore, ils mettent en œuvre les mesures.

Propos recueillis le mardi 24 juin ■

AÉROPORTS DE PARIS

80 % de grévistes dans l'unité des syndicats pour défendre le statut et contre la filialisation d'un secteur

Le 27 juin, à Orly, se tenait un rassemblement convoqué à l'appel des syndicats CGT, FO, CGC et UNSA d'Aéroports de Paris (ADP). Des dizaines d'agents, de Roissy et d'Orly, sont en grève contre le projet de filialisation du bureau d'étude des infrastructures aéroportuaires (INA TM).

Ils craignent que cela soit une première étape vers une filialisation de toute la direction de l'ingénierie (INA).

Lors du rassemblement, plusieurs responsables syndicaux ont pris la parole.

Parmi eux, Nicolas Buatois (CGT) indiquera que les organisations syndicales proposent qu'une délégation se rende à la direction générale pour porter 1 638 signatures contre le projet de filialisation et explique que le « mouvement de grève est fortement suivi chez INA. Il y a 80 % de grévistes, selon la direction. »

Fabrice Criquet (FO) rapporte les propos d'un des dirigeants d'ADP qui a indiqué que « le statut du personnel n'est pas compétitif ». Le statut est donc la cible. Cela ne concerne pas simplement les agents d'INA,

mais tout ADP : « *Ils veulent liquider la boîte telle qu'on la connaît.* »

Pour lui, avec 1 638 signatures, se pose la question « *de la grève sur tout ADP jusqu'à ce que la direction cède.* »

José Munoz (CGC) et Eric Tourret (UNSA) appuient eux aussi l'exigence de défense du statut du personnel, et Nicolas Buatois (CGT) propose qu'une délégation se rende au siège social et exige d'être reçue.

Correspondant ■

ÉCLAIRAGE

Les étapes de la mobilisation

Une contribution de plusieurs militants

● 20 mai 2014.

La direction convoque les salariés à une réunion de présentation de son projet. Les salariés s'adressent par courrier à leur direction, indiquant qu'ils demandent la présence des organisations syndicales.

● 22 mai 2014 (matin).

Le comité d'entreprise se réunit... La direction présente son projet aux représentants syndicaux. Elle s'attendait à un débat consensuel, mais elle est confrontée à une fronde de toutes les organisations syndicales.

● 22 mai 2014 (après-midi).

La direction réunit les agents d'ADP dans la foulée du comité d'entreprise et tente d'interdire aux représentants du personnel de prendre la parole. Les agents interpellent la direction, faisant part de leur incompréhension, posant nettement la question du statut. Ils adoptent une lettre indiquant : « *Les salariés (...) informent la direction*

d'Aéroports de Paris qu'ils n'adhèrent aucunement au projet de transfert de la compétence INA TM au sein de la filiale ADPi (...). Nous mandations l'ensemble des syndicats pour intervenir dans toutes les instances, afin d'obtenir l'abandon du projet. »

● Le 5 juin 2014, 200 agents sont réunis dans des assemblées générales.

Dans le même mouvement, les organisations syndicales appellent en commun à des assemblées générales par voie de tract titrant : « *Organisons la riposte collective pour le retrait du projet de filialisation larvée d'INA et le respect du statut du personnel.* »

Deux cents agents répondent à l'appel. Ils ressentent la gravité de la situation, et, parmi ceux qui interviennent, s'exprime une volonté de contrôler leur mouvement et d'affirmer le mandat. D'autres cherchent une perspective : la grève, mais quand ?

Le 27 juin ou le 15 juillet ? Un autre pose le problème du ministère car « *la question, ce n'est pas seulement INA TM, mais éga-*

lement tout INA et, au-delà, tout ADP. »

Les syndicats sont mandatés pour appeler à la grève et sortir une pétition sur les revendications suivantes :

« *Retrait du projet de filialisation larvée d'INA, maintien des activités au sein d'ADP SA, respect et défense du statut du personnel, réinternalisation d'ADPi au sein d'ADP SA.* »

● 16 juin 2014. Un communiqué des syndicats annonce qu'ils ont déposé un préavis de grève et que la pétition a recueilli 1 069 signatures, soit 16 % du personnel d'ADP, et affirme : « *Le personnel ne cautionne pas le projet de la direction. Elle doit le retirer.* »

● 24 juin 2014. La direction est tenue de convoquer une réunion de « négociation »... Elle répond non à toutes les revendications et indique que le statut « *coûte trop cher* »... Les préavis de grève sont maintenus et un rassemblement est convoqué à Orly. ■

Il y a un siècle

Cahier spécial
1914 - 1918

(1)

La Première Guerre mondiale ravage l'Europe et le monde



Depuis plusieurs mois, les commémorations de la Première Guerre mondiale se succèdent, le plus souvent empreintes d'unanimisme, d'une même volonté de porter aux nues l'union nationale, cette « Union sacrée » de 1914 qui serait toujours le salut pour tous les maux du monde actuel, entendez, pour aujourd'hui, le consensus entre les classes, le corporatisme.

Partisans intransigeants de l'indépendance de classe de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier, nous sommes foncièrement hostiles à cette apologie et nous ne nous reconnaissons pas dans ces « célébrations ». Car « l'union nationale » fut au contraire, avec le parlementarisme — sa source et son corollaire —, le terrain empoisonné qui permit aux gouvernements et aux états-majors des « grandes puissances » de submerger les peuples d'Europe (principalement de France et d'Allemagne) sous une vague de chauvinisme exacerbé, puis de les envoyer au massacre en les dressant les uns contre les autres.

Il existait une autre voie !

Aux premiers coups de canon, les principaux dirigeants des partis sociaux-démocrates (que les travailleurs considéraient comme leurs dirigeants), qui juraient auparavant, de congrès en congrès socialistes, qu'ils feraient tout pour empêcher la guerre, qu'ils opposeraient au bellicisme des impérialismes la mobilisation générale et internationaliste des opprimés contre les oppresseurs, ces mêmes dirigeants se rangeaient dans le camp de l'ennemi de classe, votaient les crédits de guerre, entraient dans les gouvernements bourgeois guerriers, cautionnaient le conflit dont ils dirigeaient souvent eux-mêmes les armées.

Il existait une autre voie ! Celle que tous les socialistes — regroupés au sein de l'Internationale socialiste et des ses sections — affirmaient depuis la renaissance du mouvement ouvrier : le combat pour abattre le vieux monde capitaliste de l'exploitation et de l'oppression et lui substituer une société où la propriété des moyens de production serait collective.

Cette voie était celle de l'expropriation du capital, de la révolution ouvrière ; elle pouvait mener au pouvoir des travailleurs qui s'incarna dans celui des soviets de Russie en 1917. Cette voie, beaucoup voulurent lui rester fidèles, malgré la terrible répression qui s'abattait sur eux et que l'assassinat de Jean Jaurès annonçait.

Tous ces événements ne sont pas seulement historiques, et ce n'est pas en historiens que nous pensons nécessaire de revenir sur eux. Ils ont introduit de façon dramatique, dans un bain de sang — sang d'ouvriers et sang de paysans —, avec le XX^e siècle, toute une période que Rosa Luxemburg qualifia comme celle de l'enjeu du socialisme ou de la barbarie.

Combattants du socialisme, c'est sur ce terrain politique de la lutte des classes qu'il est indispensable de comprendre ce qui fut en cause de 1914 à 1917-1918 et d'en saisir les enseignements pour un combat qui n'est pas terminé.

Lucien GAUTHIER,
rédacteur en chef ■

Dans les dernières années du XIX^e siècle, le grand peintre norvégien Edvard Munch réalise plusieurs versions de cette toile devenue célèbre, *Le Cri*, comme une prémonition du cataclysme qui va s'abattre bientôt sur l'Europe et le monde.

La chronologie du conflit

1913

- **17 janvier** : Raymond Poincaré est élu président de la République.
- **21 janvier** : Aristide Briand, ancien socialiste « indépendant », devient président du Conseil.
- **21 mars** : Louis Barthou succède à Aristide Briand.
- **7 août** : vote de la loi du service militaire de trois ans. Début d'une intense campagne de Jaurès et de la SFIO contre elle.
- **2 décembre** : démission de Barthou à la suite de l'échec du projet d'emprunt destiné à combler le déficit budgétaire provoqué par la loi des trois ans.

1914

- **26 avril-10 mai** : élections législatives et formation d'un gouvernement de centre-droit dirigé par Alexandre Ribot.
- **12-13 juin** : le gouvernement Ribot est renversé par la Chambre des députés et remplacé par René Viviani, un autre ancien socialiste.
- **14-16 juin** : congrès du Parti socialiste à Paris. Rappel de ses positions sur l'appel à la grève générale en cas de déclenchement de la guerre.
- **28 juin** : attentat de Sarajevo, mort de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, et de son épouse.
- **23 juillet** : ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie.
- **28 juillet** : Belgrade, capitale de la Serbie, est bombardée par l'Autriche-Hongrie.
- **29 juillet** : réunion du Bureau socialiste international à Bruxelles. Dernier discours de Jean Jaurès. Rappel des positions de l'Internationale socialiste contre la guerre.
- **30 juillet** : ordre de mobilisation générale en Russie.
- **31 juillet** : assassinat de Jean Jaurès au café du Croissant à Paris.
- **1^{er} août** : ordre de mobilisation générale en France et en Allemagne, laquelle déclare la guerre à la Russie. >>>

Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage

« Toujours votre société violente et chaotique, même quand elle veut la paix, même quand elle est à l'état d'apparent repos, porte en elle la guerre, comme une nuée dormante porte l'orage. (...) Il n'y a qu'un moyen d'abolir la guerre entre les peuples, c'est abolir la guerre économique, le désordre de la société présente. »

(Jean Jaurès, député socialiste, interpellation à la Chambre des députés, le 8 mars 1895.)



DR

- >>> • **2 août** : ultimatum de l'Allemagne à la Belgique de laisser passer ses troupes sur son territoire.
- **3 août** : l'Allemagne déclare la guerre à la France.
- **4 août** : le même jour, les députés socialistes français et sociaux-démocrates allemands votent les crédits de guerre réclamés par leurs bourgeoisies nationales. Appel de Poincaré à l'Union sacrée en France. Le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne.
- **19-20 août** : échec de l'offensive française en Lorraine. L'armée allemande est à Bruxelles.
- **21-23 août** : nouvel échec français dans la « bataille des frontières » (Ardennes et Charleroi). Le 22 sera le jour le plus meurtrier de toute l'histoire militaire française : 27 000 morts.
- **26 août** : en France, mise en place d'un gouvernement « d'Union sacrée » ; entrée des socialistes Jules Guesde et Marcel Sembat au gouvernement.
- **26-29 août** : bataille de Tannenberg. L'armée allemande du maréchal Hindenburg stoppe l'offensive russe.
- **1^{er} septembre** : à Remenoville, Frédéric Henri Wolff est le premier fusillé pour l'exemple à la suite du décret mettant en place les tribunaux militaires « simplifiés » qui seront utilisés contre les soldats « qui ne montrent pas suffisamment de courage au combat ».
- **2 septembre** : l'armée allemande est à Senlis. Le gouvernement quitte Paris pour Bordeaux.
- **6-9 septembre** : bataille de la Marne. Les troupes allemandes sont stoppées et contraintes de reculer.
- **1^{er} novembre** : l'Empire ottoman entre en guerre aux côtés des empires austro-hongrois et allemand, dits « Empires centraux ».
- **2 décembre** : Karl Liebknecht vote seul au Reichstag contre les crédits de guerre.
- **25 décembre** : trêve de Noël, non officielle. Première grande fraternisation entre soldats français, anglais et allemands en de nombreux endroits de la ligne de front.

(suite page IV) >>>



L'impérialisme, "réaction sur toute la ligne" !

Les lois du capital

Saisir la réalité d'un conflit datant d'un siècle nécessite une analyse des prémices qui y ont abouti à l'époque, des mécanismes qui sont ceux de la société capitaliste et des lois du capital. « Tribune libre de la lutte des classes », nous souhaitons rappeler à partir de la connaissance rigoureuse des événements — de ceux des événements dont le rappel est nécessaire à cette fin — l'appréciation d'ensemble qui peut être portée du seul point de vue de notre journal : la lutte des classes, le combat pour la nécessaire indépendance du mouvement ouvrier.

La guerre de 1914-1918 a été une guerre impérialiste entre grandes puissances pour se partager le monde, c'est-à-dire s'approprier de nouvelles zones d'influence pour le capital financier. Plusieurs articles expliqueront cela de façon approfondie cette semaine et les prochaines semaines.

Une œuvre de mort

La Première Guerre mondiale a été différente de toutes celles qui l'avaient précédée, non seulement en termes d'horreurs et de barbarie, mais aussi comme guerre hyper-indus-

trielle utilisant pour une œuvre de mort les dernières conquêtes de la technologie en armements, à un niveau jamais atteint avant elle. Des centaines de millions d'obus ultrasophistiqués ont été tirés par des dizaines de milliers de canons, eux-mêmes de plus en plus performants. Un enfer de feu organisé, planifié, « rationalisé », jamais encore vu sur la planète...

Des quantités incroyables de morts, de mutilés, de traumatisés psychiques, d'alcooliques fabriqués, etc.

Tout cela ne peut se comprendre autrement que comme la conséquence des lois du capital parvenu à un stade ultime, avec des profits inouïs réalisés par les industriels, profits qui sont venus nourrir plus encore la toute-puissance du capital financier. On ne peut le comprendre sans en constater l'enjeu : les nations capitalistes (Alliés d'un côté, Empires centraux de l'autre) étaient en concurrence dans le monde pour se subordonner les derniers espaces de la planète — où elles pouvaient encore espérer faire fructifier leur capital, exploiter leurs marchés et faire exploser leurs profits —, à une époque où il n'y en avait déjà pratiquement plus nulle part.

Pierre ROY ■



Un palais du capital financier avant 1914 : la Banque d'Angleterre domine la City de Londres.

Photo DR

Exportation des capitaux et partage du monde

À propos de l'impérialisme, dans les dernières lignes d'une préface de juillet 1920 à son ouvrage rédigé en 1916 et titré *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme* (1), Lénine caractérise ainsi son importance : « Si l'on n'a pas compris l'origine économique de ce phénomène, si l'on n'en a pas mesuré sa portée politique et sociale, il est impossible d'avancer d'un pas dans l'accomplissement des tâches pratiques du mouvement communiste et de la révolution sociale à venir. L'impérialisme est le prélude de la révolution sociale du prolétariat. Cela est confirmé, depuis 1917, à l'échelle mondiale » (2).

C'est dans cet ouvrage écrit de janvier à juin 1916, et publié en avril 1917, que Lénine dresse « un tableau d'ensemble de l'économie capitaliste mondiale dans ses rapports internationaux au début du XX^e siècle à la veille de la première guerre impérialiste mondiale » (3). Quels sont les traits caractéristiques qui font de l'impérialisme le stade ultime du développement du capitalisme, c'est-à-dire « la réaction sur toute la ligne » ?

Lénine donne, à la fin de son ouvrage, cette réponse résumée de toute sa démonstration : « L'impérialisme est le capitalisme arrivé à un stade de développement où s'est affirmée la domination des monopoles et du capital financier, où l'exportation des capitaux a acquis une importance de premier plan, où le partage du monde a commencé entre les trusts internationaux et où s'est achevé le partage de tout le territoire du globe entre les plus grands pays capitalistes » (4).

On peut en effet distinguer quelques caractéristiques de l'époque de l'impérialisme :

— Les guerres impérialistes (guerres de conquêtes et de pillages) sont absolument inévitables et s'imposent désormais au niveau mondial.

— Un système universel d'oppression coloniale et d'asphyxie financière de l'immense majorité de la population du globe par une poignée de pays « développés ».

— Le partage des colonies s'effectue entre un nombre limité de puissances mondiales, de « rapaces » armés de pied en cap (Amérique, Angleterre, Japon) qui entraînent toute la terre dans leur guerre pour ce partage.

— Le renforcement de l'oppression coloniale, conséquence du joug de l'oligarchie financière.

— L'élimination de la libre concurrence par cette tendance aux monopoles (ententes, trusts...) et qui prendra par la suite la forme des firmes multinationales, symbole du triomphe de ces « groupements capitalistes internationaux ».

— La domination du capital financier et l'exportation des capitaux correspondant à ce capitalisme de monopoles triomphant en ce début du XX^e siècle, et lié à l'aggravation de la lutte pour le partage du monde.

Henry HALPHEN ■

(1) V. I. Lénine, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Classiques du marxisme, Editions Séléo, février 2010, prix : 5 euros.

(2) *Ibidem*, page 39.

(3) *Ibidem*, page 31.

(4) *Ibidem*, page 112.



Un palais du capital financier avant 1914 : la Bourse de New York, à Wall Street.

Photo DR

Spécial 14 - 18

DOCUMENT

Une définition de l'impérialisme aussi brève que possible



Lénine.

DR

« Si l'on devait définir l'impérialisme aussi brièvement que possible, il faudrait dire qu'il est le stade monopoliste du capitalisme. Cette définition embrasserait l'essentiel car d'une part, le capital financier est le résultat de la fusion du capital de quelques banques monopolistes avec le capital de groupements monopolistes industriels, et d'autre part, le partage du monde est la transition de la politique coloniale, s'étendant sans obstacle aux régions que ne s'est pas encore appropriées aucune puissance capitaliste, à la politique coloniale de la possession monopoliste de territoires d'un globe entièrement partagé. »

Lénine, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Editions Séléo, page 111.

De l'économie d'armement à l'économie de guerre

L'une des tendances les plus marquantes de la période qui mènera à la Première Guerre mondiale, et qui accompagnera les mutations du système capitaliste à partir du dernier tiers du XIX^e siècle, est la montée du militarisme. Plus précisément, l'industrie d'armement prend pendant cette période une importance de plus en plus grande dans tous les pays déjà industriellement développés et va tendre à modifier les structures économiques du capitalisme au point de devenir pour celles-ci, comme l'écrivait Rosa Luxemburg en 1913 (1), « un moyen privilégié de réaliser la plus-value, (...) un champ d'accumulation ».

La tendance relevée par Rosa Luxemburg procède d'une certaine logique. Le passage du capitalisme à l'impérialisme, comme cela a été dit dans l'article d'Henry Halphen, s'est manifesté en grande partie par la lutte entre puissances économiques rivales pour la conquête de nouveaux marchés. C'est l'apogée des empires coloniaux, des zones d'influence et des droits de douane. De ce fait, chaque Etat, et en particulier sa diplomatie et ses armées, joue un rôle crucial. Comme le souligne Rudolph Hilferding en 1910 (2), le capital financier « a besoin de l'Etat, qui doit lui assurer par sa politique douanière le contrôle du marché intérieur et lui faciliter la conquête des marchés extérieurs (...), d'un Etat qui puisse intervenir partout pour transformer le monde entier en sphères de placement, mener une politique d'expansion et conquérir de nouvelles colonies ». Cette économie d'armement qui se structure à la fin du XIX^e siècle prépare la marche à l'économie de guerre.

D'abord en Grande-Bretagne...

Cette période est de ce fait marquée par une forte augmentation des dépenses militaires. C'est bien sûr, d'abord, le cas de la principale puissance économique de l'époque, la Grande-Bretagne. Dans son étude sur l'impérialisme rédigée en 1902 (3), John Atkinson Hobson montre ainsi qu'entre 1895 et 1902, sur sept ans à peine, la part des dépenses militaires dans l'ensemble des dépenses de l'Etat britannique est passée de 38 % à 64 %. Ces dépenses génèrent bien évidemment de la dette. Hobson sou-

ligne ainsi que, de 1870 à 1901, si on ajoute aux dépenses militaires la dette qu'il faut payer pour les financer, les trois quarts des dépenses de l'Etat britannique ont été consacrés à l'armée de terre et à la marine, et elles ont progressé, pour cette période, de 79 %.

... puis dans les autres Etats européens

La tendance est la même chez toutes les grandes puissances de l'époque. Entre 1870 et 1898, l'étude d'Hobson montre que les dépenses militaires augmentent de 57 % en France, 76 % en Autriche-Hongrie, 91 % en Italie, 131 % en Russie et 192 % en Allemagne. Pour toute l'Europe, futur théâtre de la boucherie, la progression moyenne est de 98 %. Un taux de progression qui, bien sûr, n'a rien à voir avec les taux de croissance de ces économies, prises une à une. Les chiffres cités par Hobson couvrent uniquement la période que l'histoire officielle a superficiellement appelée « l'Age d'Or », celui d'une apparente période de paix. Ce moment de l'histoire qui précède immédiatement le début du conflit est pourtant, déjà, émaillé de conflits larvés ou déclarés, directs ou indirects, entre grandes puissances impérialistes, sur tous les continents, annonçant les conflits majeurs qui vont les opposer les uns aux autres.

Explosion des budgets militaires

Au début du XX^e siècle, en relation directe avec les tensions croissantes entre puissances impérialistes, celles-ci vont se livrer à une véritable course aux armements et aux budgets militaires, de plus en plus effrénée, les faisant cette fois entrer de plain-pied dans l'économie de guerre. Alors que, comme nous l'avons déjà vu, les dépenses militaires de la Grande-Bretagne avaient progressé de 79 % en trente ans, elles progresseront encore de 37 % en à peine treize ans, de 1900 à 1913 (4). De 1908 à 1914, cette progression sera de 14 % en France et de 28 % en Allemagne (5). De cette progression des dépenses militaires, les économies des principales puissances deviennent de plus en plus dépendantes. Cette manne a rempli les caisses des grandes compagnies des complexes militaro-industriels. Ceux-ci engraisent les actionnaires de sociétés de plus en plus concentrées et capables désormais de dicter aux Etats leur diplomatie. Il s'agit d'abord, bien sûr, des producteurs d'armes eux-mêmes et des chantiers navals, mais aussi, derrière eux, de tous les secteurs des mines, de la sidérurgie, de la métallurgie, de la chimie et de la mécanique et, les dominant tous, des banques. Car la spéculation sur la dette publique, dont la croissance était stimulée par ces dépenses, a alimenté les mouvements fiduciaires mondiaux et un capital financier en pleine expansion.

Pierre CISE ■

(1) Rosa Luxemburg, *L'Accumulation du capital*.
(2) Rudolph Hilferding, *Le Capital financier*. Ce livre fut l'une des sources d'inspiration de Lénine pour écrire *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme* en 1916.
(3) J. A. Hobson, *Imperialism. A Study*. Ce livre fut également une des principales sources de Lénine.
(4) Eric J. Hobsbawm, *L'Ere des empires (1875-1914)*. Editions Fayard, collection Pluriel (1987).
(5) Michel Beaud, *Histoire du capitalisme de 1500 à 2000*, Points Economie.



Le grand groupe sidérurgique allemand, la dynastie des Krupp, installe ses usines à Essen, au cœur du grand bassin minier de la Ruhr.

Photo DR

Spécial 14 - 18

DOCUMENT

“On croit mourir
pour la patrie,
on meurt pour des industriels”
Anatole France



Photo DR

« La guerre mondiale fut essentiellement l'œuvre des hommes d'argent. Ce sont les hauts industriels des différents Etats de l'Europe qui la voulurent, la rendirent nécessaire, la firent, la prolongèrent. (...)

Ces hommes-là, ils ressemblent à leurs hauts fourneaux dont il faut sans cesse, le jour, la nuit, emplir les entrailles dévorantes de minerai, de charbon, afin que ruisselle au bas la coulée de

métal. Leur insatiable appétit exige qu'on jette au feu, sans relâche, dans la paix, dans la guerre, toutes les richesses du sol et tous les fruits du travail, et les hommes, oui, les hommes mêmes par troupeaux, par armées, tous précipités pêle-mêle dans la fournaise béante afin que s'amassent à leurs pieds les lingots, encore plus de lingots, toujours plus de lingots. »
Anatole France (*L'Humanité*, 18 juillet 1922)



Dans l'énorme bassin de Saône-et-Loire, les maîtres de forges français de la famille Schneider ont implanté leur complexe industriel au Creusot.

Photo DR



La chronologie du conflit

>>> (suite de la page 1)

1915

- **15-19 février** : tentative de percée allemande en Champagne. Début de l'opération des Dardanelles contre les Ottomans.
- **26 avril** : traité entre l'Angleterre et l'Italie qui devient interventionniste.
- **7 mai** : torpillage par la marine allemande du navire de croisière américain *Lusitania*.
- **15 mai** : formation d'une minorité critique dans la SFIO contre l'Union sacrée.
- **23 mai** : entrée en guerre de l'Italie aux côtés des Alliés.
- **25 septembre-1^{er} octobre** : conférence des socialistes de plusieurs pays d'Europe hostiles à l'Union sacrée, à Zimmerwald, en Suisse.
- **5 octobre** : entrée en guerre de la Bulgarie au côté des Empires centraux.

1916

- **Janvier** : formation d'une opposition pacifiste au sein de la CGT intitulée « Comité de défense syndicaliste ».
- **21 février** : début de la bataille de Verdun.
- **9 mars** : accords Sykes-Picot pour le partage des colonies arabes de la Turquie entre la France et l'Angleterre.
- **20-24 avril** : conférence de Kienthal, en Suisse, formation d'une opposition socialiste internationale à la guerre.
- **31 mai-1^{er} juin** : bataille navale du Jutland, sans vainqueur.
- **24 juin** : les trois députés socialistes français qui ont participé à la conférence de Kienthal, Alexandre Blanc, Pierre Brizon et Jean-Pierre Raffin-Dugues, refusent désormais de voter les crédits de guerre.
- **1^{er} juillet** : début de la bataille de la Somme.
- **16 juillet** : Rosa Luxemburg est placée en résidence administrative.
- **20 août** : entrée en guerre de la Roumanie aux côtés des Alliés.
- **29 août** : Hindenburg et Ludendorff commandants en chef de l'armée allemande.
- **15 septembre** : première utilisation des chars d'assaut par les Anglais.
- **18 novembre** : fin de la bataille de la Somme.
- **18 décembre** : fin de la bataille de Verdun.
- **25 décembre** : Joffre est nommé maréchal de France. Nivelle le remplace à la tête des armées.

1917

- **8 janvier** : début d'une vague de grèves en France, notamment dans la couture.
- **31 janvier** : début de la guerre sous-marine « à outrance » déclenchée par l'Allemagne.
- **8-15 mars** : révolution de Février en Russie et abdication du tsar Nicolas II.
- **2 avril** : entrée en guerre des Etats-Unis.
- **16 avril** : Nivelle ordonne l'offensive au « Chemin des Dames », qui sera la plus meurtrière de la guerre, 300 000 morts au total.
- Lénine arrive en Russie et rédige les *Thèses d'avril*.
- **17 avril** : premières manifestations d'indiscipline dans les tranchées françaises.
- **Mai-juin** : nouvelles vagues de grèves en France et mutineries généralisées au front.
- **15 mai** : Nivelle est destitué et remplacé par Philippe Pétain.
- **13 juin** : le général Pershing, commandant en chef des troupes américaines, arrive en France et prépare l'arrivée de deux millions d'hommes et de moyens militaires mécaniques considérables.
- **Juillet** : malgré les promesses de paix, le président russe Kerenski lance une offensive qui se solde par un grave échec. Les mutineries se généralisent sur le front russe.
- **Fin août** : le général monarchiste Kornilov tente un coup d'Etat, stoppé par le soviétique de Petrograd.
- **31 août** : les bolcheviks deviennent majoritaires au soviétique de Petrograd. Trotsky est élu président du soviétique.

Ces généraux que les soldats appelaient "gueules de vaches galonnées" ...



Joseph Joffre



Robert Nivelle



Paul von Hindenburg



Erich Ludendorff

Photos DR



Photo DR

*“Mais les bandits
Qui sont cause des guerres
Ne meurent jamais
Car ce sont des tyrans”*
(La Butte rouge)

Chanson antiguerre par excellence, *La Butte rouge* fut écrite après la Première Guerre mondiale par Montéhus, en 1923.

Elle fait référence à la « butte Bapaume », un lieu-dit inhabité dans les environs de Berzieux (département de la Marne), et à un sanglant épisode sur le front de Champagne, pendant la Première Guerre mondiale. Le contraste entre la valse lente de sa musique et ses paroles douloureuses est remarquable et en fait l'une des chansons les plus émouvantes de tout le répertoire des chansons ouvrières et révolutionnaires.

- **12 septembre** : rupture de l'Union sacrée en France, les socialistes refusent une nouvelle entrée dans le gouvernement.
- **24 octobre** : début de la bataille de Caporetto. Victoire des Austro-Allemands contre les Italiens.
- **6 novembre** : révolution d'Octobre en Russie, les bolcheviks forment « un gouvernement des commissaires du peuple ».
- **13-16 novembre** : chute du gouvernement Painlevé, Georges Clemenceau nommé président du Conseil.
- **15 décembre** : signature de l'armistice de Brest-Litovsk entre l'Allemagne et la Russie soviétique.

1918

- **8 janvier** : annonce des « 14 points du président Wilson » sur les buts de guerre des Etats-Unis.
- **3 mars** : signature du traité de Brest-Litovsk et transfert des troupes allemandes sur le front occidental.
- **21-23 mars** : offensive allemande en Picardie et débuts des bombardements sur Paris par la « Grosse Bertha », un énorme canon à longue portée sorti des aciéries Krupp.
- **9 avril** : offensive allemande dans les Flandres.
- **13-18 mai** : grandes grèves dans les usines de guerre en France.
- **27 mai** : offensive allemande au Chemin des Dames.
- **18 juillet** : contre-offensive française : la seconde « bataille de la Marne ».
- **28-29 juillet** : la « minorité » antiguerre conduite par Longuet devient majoritaire.
- **8 août** : début de l'offensive générale alliée.
- **15-29 septembre** : l'armée de Salonique passe à l'offensive, signature d'un armistice avec la Bulgarie.
- **4 octobre** : négociations entre les autorités allemandes et les Etats-Unis.
- **24 octobre** : début de la bataille de Vittorio Veneto, victoire des Italiens aboutissant à l'armistice avec l'Autriche.
- **31 octobre** : la Turquie signe l'armistice.
- **3 novembre** : l'Autriche-Hongrie signe l'armistice.
- **6 novembre** : les troupes de Ludendorff se rendent, l'armée allemande se liquéfie. Début de la révolution spartakiste en Allemagne.
- **9 novembre** : abdication du Kaiser Guillaume II et nomination du socialiste Ebert à la tête de la République allemande.
- **10 novembre** : Rosa Luxemburg libérée.
- **11 novembre** : l'Allemagne signe l'armistice.

1919

- **1^{er} janvier** : création du Parti communiste allemand (KPD).
- **14-15 janvier** : assassinat de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht par les corps francs sous les ordres du ministre SPD Gustav Noske.
- **18 janvier** : ouverture de la « conférence pour la paix » à Paris, en présence du président américain, Wilson.
- **19-21 avril** : mutineries des marins français engagés contre la Russie soviétique, en mer Noire.
- **28 juin** : signature du traité de Versailles imposé à l'Allemagne.
- **10 septembre** : signature du traité de Saint-Germain avec l'Autriche-Hongrie.
- **27 novembre** : signature du traité de Neuilly-sur-Seine avec la Bulgarie.

(Chronologie établie par Serge Sebban)

ÉTATS-UNIS (1)

Les frappes de drones américains créent un "dangereux précédent"

Le recours par les Etats-Unis à des frappes de drones pour des « assassins ciblés » a créé un « dangereux précédent », affirment d'anciens hauts responsables militaires américains dans un rapport du Stimson Center, un cercle de réflexion américain.

Aux yeux du monde, le gouvernement des Etats-Unis s'est arrogé le droit de tuer quiconque est soupçonné d'appartenir à al-Qaïda ou à ses affidés « dans n'importe quel pays, à n'importe quel moment, sur la base de critères et de preuves secrets », jugent-ils. Ils appellent l'administration Obama à adopter une position plus transparente.

A ce stade, les responsables américains reconnaissent tout juste du bout des lèvres l'existence de telles frappes et ne révèlent pas qui est la cible ni si des civils en ont été victimes.

ÉTATS-UNIS (2)

L'économie subit son plus fort plongeon en cinq ans

L'économie américaine a encaissé au premier trimestre sa pire contraction depuis cinq ans et la fin (officielle) de la récession.

La chute aura donc été quasiment trois fois plus rapide et a atteint une ampleur sans précédent depuis le début 2009.

Ce résultat, qui a surpris les analystes et témoigne d'une très nette dégradation, ne sera pas sans conséquences et laissera des traces, s'inquiète Chris Low, de FTN Financial Group, qui parle d'une contraction « sévère ».

Dans le détail, les exportations américaines ont reculé de 8,9 %, tandis que les importations ont augmenté de 1,8 %.

La plus grande incertitude plane sur le futur immédiat de la « première économie mondiale ». « On va vers des jours meilleurs... à condition qu'un autre choc surprise ne se produise pas », affirme Sal Guatieri, un autre analyste financier.



Place de Mai, 1985.

Juana Pargament aura 100 ans en juillet, mais cette infatigable mère de la place de Mai continue de manifester chaque jeudi pour réclamer justice pour les disparus de la dictature militaire (1976-1983) en Argentine.

« Aujourd'hui, je regarde derrière moi, et je vois 1 884 jeudis ; nous n'avons pas arrêté de marcher et de revendiquer », explique la vieille dame.

Imperturbable, Juana Pargament arrive sur la place de Mai quelques minutes avant la manifestation, le visage encadré par l'emblématique foulard blanc portant l'inscription : « Apparition en vie des disparus ». Le 10 novembre 1976, son fils Alberto Pargament, un médecin de 31 ans, a été enlevé dans sa maison par neuf hommes habillés en civil et fortement armés.

Après cela, Juana a arpenté casernes, commissariats, églises et administrations, sans obtenir la moindre information sur son sort. Comme lui, 30 000 femmes et hommes sont portés disparus, selon le chiffre des mères de la place de Mai.

Ils ont été torturés, exécutés, puis les militaires ont fait disparaître leurs corps, par-

fois en les jetant dans le rio de la Plata, depuis des avions.

« Quand ils ont pris Alberto, ça a été dur. Je sais qu'il militait, que la jeunesse se réunissait. C'est à ce moment que j'ai commencé à marcher. » Elle a rencontré d'autres mères à la recherche de leurs enfants disparus. C'est comme cela que « les Mères de la place de Mai » ont vu le jour le 30 avril 1977.

Elles ont eu l'audace cette année-là de se mobiliser devant la Casa Rosada, le palais présidentiel occupé alors par les militaires, au plus fort de la répression. Les « Mères », comme on les appelle en Argentine, dont la plus jeune est aujourd'hui octogénaire, poursuivent leur combat en manifestant chaque jeudi. Des plus jeunes, parfois des maîtresses d'école avec leurs élèves, les accompagnent.

« Juanita », comme l'appellent les autres militantes, un petit bout de femme d'un peu plus d'un mètre cinquante, se tient droit comme un « i ». Elle parle fermement, d'une voix frêle, sans se laisser interrompre.

« Nous avons décidé de ne pas arrêter, quand on s'arrête, dit-elle, on fait marche arrière et il faut aller de l'avant. »

GUADELOUPE

"Fò respèkté dwa a travayè gwadloup !"

(« Le droit du travail doit être respecté en Guadeloupe ! »)



Photo DR

Lors de la liquidation de la station-service Total Valkanaërs, à Gourbeyre, il y a trois ans, les contrats de travail des onze salariés auraient dû être transférés au propriétaire du fonds de commerce, en l'occurrence le groupe Total.

Mais le groupe Total n'entend pas observer ces dispositifs réglementaires. De réputation mondiale, il n'en est pas à son premier coup en matière de mépris total, sans mauvais jeu de mot, du droit et des libertés fondamentales.

Le groupe Total, c'est aussi un savoir-faire éprouvé dans les combines en tous genres pour la signature de contrats d'exploitation de ressources éner-

gétiques, au détriment des peuples et des travailleurs dans les pays concernés.

Le 15 mai dernier, plus de 400 militants de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) ont manifesté devant le siège du groupe, à Jarry.

Une rencontre avec la direction avait été obtenue, sans résultat. Le 20 juin, à l'appel de l'UGTG, toutes les stations-service Total de la région de Pointe-à-Pitre ont donc été bloquées toute la journée par des dizaines de militants et de sympathisants.

Le tract du conseil syndical de l'UGTG (20 juin 2014)



En avril 2014, Total a déclaré vouloir « déprécier la valeur du fonds de commerce inscrit dans ses comptes sociaux pour la ramener à zéro ». Ce fonds existe bel et bien dans les comptes sociaux de Total. La notion de « ruine

du fonds de commerce » constitue donc un critère particulièrement aléatoire que Total met en avant en fonction de ses objectifs stratégiques.

A deux reprises, une délégation de l'UGTG a rencontré la direction du groupe, notamment en présence des représentants de la direction du travail. La preuve est faite. Il n'y a aucun doute : Total a violé le Code du travail et a escroqué les salariés de la station de Valkanaërs.

(...) Le droit du travail doit s'appliquer dans les stations-service Total.

Mais aussi dans tous les secteurs d'activité : le nettoyage, la sécurité, la restauration collective... »

PALESTINE

Détenion sans jugement : les prisonniers palestiniens suspendent leur grève de la faim

Les détenus palestiniens en grève de la faim depuis deux mois ont suspendu leur action contre leur incarcération sans jugement par l'Etat d'Israël.

« Les grévistes sont parvenus à un accord avec les autorités pénitentiaires israéliennes », a annoncé l'un de leurs avocats, Achraf Abou Sneineh.

« Nous ne parlons pas d'une victoire grande ni éclatante, mais les prisonniers ont réussi à obtenir des progrès en mettant en lumière la question de la détention administrative, qui viole toutes les lois et conventions internationales », a affirmé le président du Club des prisonniers, Qaddoura Farès.

Selon les organisations de soutien aux prisonniers palestiniens, ceux-ci sont actuellement au nombre d'environ 5 600, dont 340 en détention administrative.

Cette disposition controversée, héritée du mandat britannique sur la Palestine, permet de détenir des suspects sans inculpation ni jugement pour des périodes de six mois renouvelables indéfiniment.

L'un des premiers participants à la grève de la faim, Nidal Labboum, libéré le 1^{er} juin dernier après seize mois de détention, explique qu'il a été « accusé (par les services israéliens) de faire partie du Hamas » islamiste, soulignant qu'aucun fondement à cette accusation ne lui a été présenté. « La détention administrative est tyrannique. Il n'y a pas d'accusations, tout ce qu'ils affirment avoir contre vous est secret », affirme-t-il.

« Au début, je n'étais pas d'accord, mais lorsque j'ai vu qu'il s'agissait d'exercer le seul droit qu'il ait, je l'ai accepté », confie Amal Irhiyeh, la mère du benjamin des grévistes, Ahmad Irhiyeh, 19 ans.

CHIFFRE

51,2

C'est, en millions, le nombre de déplacés.

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre de déplacés dans le monde en raison de conflits et de crises a dépassé le seuil des 50 millions, selon un rapport publié par le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR).



Photo AFP

A fin 2013, "51,2 millions de personnes étaient déracinées, soit 6 millions de plus qu'à la fin 2012".

De lourdes révélations pendant la Coupe du monde

La Fifa : une multinationale comme les autres, voire pire !

A quelques jours du début de la Coupe du monde qui se déroule actuellement au Brésil, de forts soupçons et accusations de corruption pesaient déjà publiquement sur la Fifa et ses dignitaires. Mais coup sur coup, début juin, deux quotidiens britanniques (le *Sunday Times* et le *Daily Telegraph*) publient plusieurs documents probants et accablants sur les conditions frauduleuses de la

désignation de la Russie et du Qatar comme pays organisateurs des prochaines Coupes du monde 2018 et 2022. Il était prévisible, mais c'est néanmoins un coup de tonnerre, car, maintenant et de plus en plus, les bouches s'ouvrent sur cette société multinationale et ce qu'elle fait de ses milliards de dollars de profits et de ceux de ses fameux « partenaires officiels ».

Repères : la Fifa

● La Fédération internationale de football association (Fifa), fondée en 1904, rassemble 209 fédérations de football, la plupart nationales. Elle commence à prendre son essor comme organisation internationale à partir de 1930, année de la première Coupe du monde (gagnée par l'Uruguay).

● Elle déménage à Zurich, en Suisse, en 1932, en raison du statut de neutralité de la Suisse et des graves soucis financiers de la fédération depuis le krach boursier d'octobre 1929.

● Avec l'augmentation considérable des sources de revenus, droits TV, publicités et produits sous licence principalement, la situation financière de la Fifa est devenue extrêmement florissante. Elle réalise un bénéfice de 631 millions de dollars sur la période 2007-2010 (cycle incluant la Coupe du monde en Afrique du Sud). Un très bon rendement de 24 à 36 %, dont rêvent de nombreuses multinationales !

● En 2013, ses réserves de trésorerie se montent officiellement à 1,4 milliard de dollars et l'actuelle Coupe du monde au Brésil devrait lui rapporter plus de 4 milliards de dollars.

Une revue de presse établie par Michel Landron

Toute l'affaire a vraiment commencé début 2011 par le bannissement à vie de toute activité liée au football du Qatar Mohamed Bin Hammam. Ce président de la Confédération asiatique est accusé d'avoir acheté des voix dans le cadre de l'élection à la présidence de la Fifa où il s'opposait à Joseph Blatter.

En juin 2011, une dépêche de l'AFP confirme la démission du Trinitéen Jack Warner, vice-président de la Fifa, permettant de refermer toutes les procédures menées à l'encontre de Bin Hammam sur le soupçon de corruption à hauteur de 1,43 million d'euros révélés par le *Daily Telegraph*. Le *Sunday Times*, repris par *L'Equipe* (1^{er} juin 2014), publie « les preuves d'une corruption en faveur du choix du Qatar pour la Coupe du monde 2022 ». Il affirme que de fortes sommes d'argent ont circulé pour peser sur le vote du comité exécutif de l'organisation.

Le *Parisien* précise que des fonds occultes ont été utilisés pour faire des douzaines de versements à des dirigeants du football afin que ces derniers prennent part à l'élan de soutien pour la candidature du Qatar. Plus de 5 millions de dollars (3,6 millions d'euros) auraient ainsi été dépensés pour s'assurer de leur appui. Dans le dossier publié en janvier 2013 par *France Football*, un ancien dirigeant de la Fifa, Guido Tognoni, comparait la Fifa à « une petite mafia ». Le président de la Fifa avait notamment expliqué à la chaîne suisse RTS : « C'était la volonté politique, aussi bien en France, qu'en Allemagne. (...) De grandes entreprises françaises et allemandes interviennent au Qatar, vous savez. »

UNE FAMILLE "MAFIEUSE" ?

Une dépêche de l'AFP (11 juin 2014) cite une déclaration à la Chambre des lords, en Grande-Bretagne, de l'ancien président de la Fédération anglaise de football : « J'ai bien peur que la Fifa ne se conduise comme une famille de mafieux. Elle possède une longue tradition de pots-de-vin,

de magouilles et de corruption. » Pour lui, son président, Joseph Blatter, se conduit comme « Don Corleone » !

La Fifa brasse des milliards. La BBC a estimé que 44 % des billets de la Coupe du monde sont vendus en catimini par la Fifa, qui perçoit aussi des parts des droits de télévision et de publicité. Cela fait évidemment beaucoup de jaloux dans le monde des affaires et leurs représentants politiques. La candidature de l'Angleterre avait été rejetée par la Fifa pour le Mondial 2018 au profit d'une Russie qui vient de battre tous les records de chiffres d'affaires pour les derniers Jeux olympiques d'hiver que les Russes mettront des années à payer.

Des sponsors de la Fifa comme Sony, Visa, Hyundai, Coca-Cola, Adidas ou Budweiser s'inquiètent de ce tintamarre qui perturbe leur business. Ils somment la Fifa de mettre fin au « Qatargate ».

Au congrès de la Fifa, du 9 au 12 juin à São Paulo (Brésil), le président Joseph Blatter, lancé dans une pré-campagne électorale, reconnaît que « confier l'organisation du Mondial au Qatar a été une erreur ». Il vise en particulier Michel Platini, président de l'Union des associations européennes de football (UEFA), éventuel rival pour la présidence de la Fifa ayant soutenu la candidature du Qatar comme la Fédération allemande de football. Mais il ne remet évidemment pas en cause la tenue de la Coupe du monde dans l'émirat. Il propose seulement de bouleverser tous les calendriers des compétitions nationales pour que la Coupe du monde se tienne... en hiver !

Le *Figaro* (2 octobre 2013) avait déjà révélé que l'Australie, candidate pour la Coupe du monde de 2022, menaçait de réclamer 30 millions d'euros en remboursement de ses frais si le tournoi était déplacé.

Le feuilleton sur cette organisation internationale du football se calmait un peu derrière les « olla ! » des matchs de la Coupe du monde, quand le *Sunday Times*, dans son édition du 22 juin, en remet une couche. Il affirme qu'il détient des preuves confirmant le doublement des salaires de chacun des membres du comité exécutif de la Fifa. Leurs émoluments seraient ainsi passés de 100 000 à 200 000 dollars annuels (147 000 euros), versés en liquide sur des comptes bancaires basés en Suisse, où se situe le siège de la Fifa, qui refuse de réagir.

On l'aura compris. Pour les gros investisseurs partenaires et la Fifa, qui a la mainmise sur les droits de télévision et les contrats publicitaires, le football professionnel et les compétitions internationales ne sont que des moyens spéculatifs, comme d'autres, de réaliser de juteux profits par des investissements que la Fifa leur garantit, en se servant au passage.

Les fameuses « règles » que la Fifa impose aux gouvernements qui organisent la Coupe du monde chez eux sont terribles pour les peuples concernés. Au Brésil, elles ont imposé des dépenses de plus de 33 milliards de réaux, incluant le financement à 97 % par l'argent public, des grands stades privés, entraîné le déplacement de 100 000 à 150 000 personnes de leur lieu d'habitation, suspendu les vacances de travailleurs de la santé, refusé des congés aux fonctionnaires, engendré des mesures antigrippes...

Les manifestations qui se sont déroulées pour la défense des droits démocratiques et sociaux attaqués par ces règles draconiennes de la Fifa sont donc parfaitement légitimes, ainsi que les revendications du peuple pour des billets à des prix abordables, la nationalisation des stades

Le président de l'UEFA, Michel Platini, a déclaré être le seul capable de battre Joseph Blatter à l'élection de la présidence de la Fifa en 2015.



Photo DR

construits avec de l'argent public, la renationalisation du stade Maracana privatisé. Elles n'ont rien à voir avec le prétendu mouvement « Il n'y aura pas de coupe », qui n'a rassemblé qu'une poignée de manifestants. La seule véritable question posée est sans doute celle de la soumission des gouvernements et

des fédérations nationales aux diktats d'une Fifa complètement gangrenée par la corruption et développant tous ses efforts pour que les sociétés multinationales puissent piller les pays qu'ils envahissent le temps d'une Coupe du monde. Une question politique, pas footballistique. ■

Le régal des multinationales

Plus qu'un sport, le football est devenu une réelle industrie qui connaît un développement incommensurable depuis le milieu des années 1990. Véritable vecteur d'image, la Coupe du monde de la Fifa constitue un enjeu financier de taille pour les sociétés multinationales. Adidas est aussi un « partenaire Fifa », au même titre que cinq autres entreprises que sont Coca-Cola, Hyundai-Kia, Emirates, Sony et Visa. Adidas s'attend à un chiffre d'affaires de deux milliards d'euros pour les ventes des produits de sa gamme football.

Le groupe américain Coca-Cola a augmenté de 15 % son budget marketing par rapport à celui de la Coupe du monde 2010. Le groupe a organisé une tournée mondiale avec le trophée de la Coupe du monde 2014, FIFA World Cup Trophy Tour. Coca-Cola a choisi le Brésilien Pelé, triple champion du

monde de football, qui s'est rendu dans quatre-vingt-dix pays avec l'avion aux couleurs de la marque. Trois cents millions de bouteilles siglées « Coupe du monde » seront écoulées dans le monde entier. Havas Sports & Entertainment, du groupe Havas SA (HAV), a rejoint l'agence brésilienne de marketing événementiel Benza, un choix stratégique pour se développer sur le marché brésilien à l'approche de l'événement de la Coupe du monde, mais également des Jeux olympiques et paralympiques de Rio 2016. Vincent Bolloré, le premier actionnaire d'Havas, mise sur les marchés dynamiques d'Amérique latine, d'Asie-Pacifique et d'Afrique pour rebondir avec la Coupe du monde et réaliser une année de croissance organique supérieure à 4 %.

Budweiser, Castrol, Continental, McDonald's, Seara et Yingli Solar, sont sur les rangs. Le plus grand fabricant de panneaux photovoltaïques au monde, Yin-

gli Green Energy Holding Co Ltd (YGE), est la première société du secteur des énergies renouvelables et la première entreprise chinoise à sponsoriser la Coupe du monde de la Fifa. L'entreprise chinoise espère ainsi accroître sa notoriété et la demande en énergie solaire en Amérique latine.

Le français GL Events (GLO), spécialiste de l'événementiel, vise un chiffre d'affaires de 136 millions d'euros en 2014, après avoir dépassé les 100 millions d'euros en 2013.

De son côté, l'allemand Siemens AG (SIEG) a mis en place l'infrastructure des systèmes d'information, de sécurité et de sonorisation du stade Mané-Garrincha, à Brasilia, équipé l'aéroport Guarulhos, à São Paulo, pour l'alimenter en énergie, installé le système automatisé sur l'une des lignes de métro de la ville.

Données publiées par « *Economie Matin* » (9 avril 2014).

Après 152 jours, la grève des mineurs de platine, la plus longue de l'histoire de l'Afrique du Sud-Azanie, s'achève après l'accord salarial arraché aux trois multinationales du platine.

“Une victoire pour tous les ouvriers d'Afrique du Sud”

« Yes ! Yes ! », scandent-ils, approuvant l'accord salarial arraché aux trois multinationales du platine, Lonmin, Impala et Anglo American, après 152 jours de grève, la plus longue de l'histoire de l'Afrique du Sud. Ils sont 30 000, nombreux vêtus des couleurs vertes de leur syndicat, l'AMCU, massés ce 23 juin dans le stade Royal Bakofeng, dans la région minière de Rustenburg, pour approuver l'accord. « Une victoire pour tous les ouvriers d'Afrique du Sud », dit le président d'AMCU, Joseph Mathunjwa. L'accord prévoit des revenus majorés de 1 000 rands (70 euros) par mois, en particulier à destination des mineurs gagnant moins que le salaire minimum, établi à 12 500 rands (865 euros). Cette grève a ébranlé les grandes compagnies minières capitalistes, mais aussi le gouvernement sud-africain, qui repose sur une alliance formée par le Congrès national africain (ANC), le Parti communiste (SACP) et la direction de la centrale syndicale Cosatu. Une grève qui « prend racine dans la politique actuelle, les inégalités, l'apartheid et le massacre de Marikana » (c'est-à-dire le massacre de trente-quatre mineurs grévistes par la police de ce gouvernement, en août 2012), selon *The Guardian*. Car, rappelle le quotidien britannique, « l'apartheid est fini, mais pas pour ces mineurs. Eux le vivent tous les jours. » Du côté des capitalistes, c'est l'inquiétude : le quotidien économique sud-africain *Business Day* l'exprime ainsi : « Les producteurs risquent de restructurer, avec comme conséquence des pertes d'emplois et d'autres grèves. » Autre inquiétude, du cabinet d'analyse DaMina : « L'AMCU, après cette victoire majeure emportée avec les mineurs de platine, pourrait vouloir recruter dans d'autres secteurs et défier les syndicats modérés alliés du gouvernement. » Personne n'a oublié, en effet, que l'AMCU s'est constituée, avant même le bain de sang de Marikana, contre la direction de la NUM intégrée au gouvernement.

Dominique FERRÉ



Les grévistes votent la grève en janvier 2014. Photo AFP

Le Socialist Party of Azania (SOPA, parti associé aux activités de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples) revient sur cette victoire majeure des travailleurs noirs d'Afrique du Sud, dans une déclaration du président du parti, Lybon Mabasa, datée du 26 juin, dont nous publions ci-dessous des extraits.

Les mineurs de platine sont entrés en grève dans les mines d'Anglo Platinum (Amplats), Impala Platinum (Implats) et Lonmin le 23 janvier 2014. Cette grève des mineurs est la plus longue de l'histoire de l'Afrique du Sud-Azanie ; elle a eu lieu après vingt ans de prétendue « démocratie, sous la Constitution la plus célébrée dans le monde entier ». Cette grève a fait la preuve de la fermeté et de la résistance des travailleurs, et a brutalement rappelé que l'Afrique du Sud n'a pas encore franchi le seuil séparant l'apartheid de la liberté pour la classe ouvrière noire et pour la majorité noire. De fait, toutes les institutions qui ont été mises en place par la minorité blanche sont bien restées en place. La longue grève des mineurs montre clairement que les compagnies minières, détenues par les intérêts financiers étrangers, ne sont motivées que par la réalisation de surprofits par la surexploitation féroce du travail de la majorité noire.

LA RÉALITÉ DU “MIRACLE DÉMOCRATIQUE”

Ce que l'on a appelé le “miracle démocratique” du président Nelson Mandela et de l'archevêque Desmond Tutu s'est transformé en cauchemar pour la majorité noire. A la place de la vie meilleure qui leur était promise en 1994, les mineurs sont aujourd'hui confrontés à des tirs à balles réelles, ils voient leurs enfants promis à un avenir qui risque d'être plus sinistre encore que ce dont ils ont souffert à l'époque de l'apartheid. Ils voient leurs frères et leurs sœurs rongés par le chômage, subsistant en grande partie de subsides gouvernementaux accordés à leurs parents invalides, tandis que le Bureau d'embauche continue à les recruter dans les campagnes. Les suppressions d'emplois sévissent dans tous les secteurs. C'est grâce au combat des travailleurs, tout particulièrement celui des mineurs, que le prisonnier politique le plus célèbre du monde, Nelson Mandela — et d'autres avec lui — ont été libérés. Mais leurs libérateurs n'ont été récompensés que par des taudis, des écoles en ruine, des transports qui sont virtuellement des cercueils ambulants, des hôpitaux qui sont des mouirois. Une petite minorité

du parti dirigeant s'est offert de luxueuses habitations et des grands domaines, et a vendu son âme pour des actions dans les compagnies minières. Cette pratique s'est également répandue dans la direction bureaucratique des syndicats ouvriers qui se sont mis au service du patronat minier, comme on l'a bien vu lors du massacre de Marikana (1). Malgré la faim et les tensions accrues qui ont marqué la grève dans la région des mines de platine, les mineurs — tout particulièrement à Marikana — ont refusé de se mettre à genoux pour obtenir des miettes de la part de leurs exploitateurs et oppresseurs. De nouveau, ils ont montré la voie du combat pour l'expropriation sans indemnité des mines, des banques et de la terre.

TOUTES LES MANŒUVRES N'ONT PU BRISER LA GRÈVE

(...) Pour inciter les mineurs à reprendre le travail, on a envoyé des bus escortés de patrouilles de l'armée. En vain. Toutes ces manœuvres n'ont pas réussi à briser la grève et à pousser les mineurs à retourner se faire exploiter à mort. Tous ces efforts n'ont pas suffi à briser la volonté d'acier des mineurs. Les médias, en Afrique du Sud et à l'étranger, sur ordre de leurs commanditaires impérialistes, ont également attaqué de front les mineurs, visant tout particulièrement le président de l'AMCU, Joseph Mathunjwa, en l'accusant de vivre dans le luxe tandis que les mineurs étaient dans la pauvreté.

Le 24 juin 2014, l'agence de presse Sapa rapportait que le syndicat des mineurs, l'AMCU (2), signait un accord avec Anglo Platinum, Impala Platinum et Lonmin. (...)

Le Socialist Party of Azania (SOPA) salue les travailleurs et leur syndicat AMCU pour leur combat militant et efficace pour obtenir des salaires dignes, de meilleures conditions de vie et de travail. Leur combat a montré à toute la classe ouvrière noire d'Azanie ce que les travailleurs déterminés, résolus et engagés peuvent obtenir quand ils sont unis.

L'esprit de Marikana doit éclairer, montrer la voie du combat pour obtenir les revendications qui ont été mises en avant par plus d'un million de voix qui se sont portées sur le parti

“Leur combat a montré à toute la classe ouvrière noire d'Azanie ce que les travailleurs déterminés, résolus et engagés peuvent obtenir quand ils sont unis”

Lybon Mabasa, président du SOPA

Economic Freedom Fighters lors des élections récentes (3).

(...) La perspective du risque de nouvelles grèves, démontrant le même degré de détermination et d'engagement que celui dont ont fait preuve les adhérents de l'AMCU, rend extrêmement inquiets les patrons des mines et d'autres secteurs de l'économie, persuadés que le gouvernement n'a pas suffisamment protégé les intérêts du grand capital.

D'autres sont déjà en train de proposer d'apporter des amendements au Code actuel du travail, car ils pensent que les travailleurs ont trop de pouvoir (...). Dans ce contexte, le parti dirigeant, l'ANC, est en proie à la plus vive inquiétude. (...) Il lui faut se mettre au service du patronat, mais en même temps, contradictoirement, la majorité noire va lui demander des comptes.

Le Socialist Party of Azania doit sérieusement se préparer pour aider à ce combat et pour ouvrir la voie au combat de la population noire pour sa libération au travers de l'avènement d'une République ouvrière noire d'Azanie. ■

(1) Référence notamment à Cyril Ramaphosa, ancien dirigeant du syndicat des mineurs de la Cosatu, la NUM, alors syndicat ultra-majoritaire dans les mines. Ancien syndicaliste ayant toujours ses entrées dans la direction de la NUM, Ramaphosa était en même temps actionnaire de la multinationale Lonmin, et c'est à ce titre qu'il a incité le gouvernement à faire usage de la force, la veille du massacre de Marikana (16 août 2012). Depuis, il est devenu vice-président de l'ANC.

(2) L'AMCU a été constituée par les mineurs rompant avec le NUM à cause du soutien de sa direction aux patrons et à la police.

(3) Economic Freedom Fighters (« les combattants de la liberté économique ») est un parti créé par Julius Malema, l'ancien dirigeant de la Ligue de la jeunesse de l'ANC, après avoir été exclu du parti gouvernemental. Lors des élections du 7 mai 2014, EFF a obtenu 6,4 % des voix, devenant le troisième parti du Parlement, après avoir défendu la nationalisation des mines et la distribution des terres aux paysans noirs.

Sommet des chefs d'Etat
de l'Union européenne

Une sorte d'« union supranationale » face à l'adversité...

Jean-Pierre RAFFI

Réuni un mois à peine après le séisme des élections européennes, les chefs d'Etat de l'Union européenne ne pouvaient offrir un autre spectacle que celui des profondes divisions et contradictions qui secouent l'Union européenne tout entière. L'élection de l'ex-Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker, malgré l'opposition rageuse du Premier ministre britannique, a été l'un des termes du marchandage auquel se sont livrés les gouvernements pour la répartition des postes. A commencer par la présidence du prétendu « Parlement » européen qui devrait revenir au social-démocrate allemand Martin Schulz, « la droite ne présentant pas de candidat contre lui, au terme d'un accord qui prévoit notamment un partage de la présidence » (AFP, 29 juin). Par-delà les appétits personnels et ceux de leurs partis, ces deux nominations et les conditions dans lesquelles elles ont été obtenues traduisent en réalité la tentative de souder une sorte d'« union supranationale » face à l'adversité.

« Le résultat des élections européennes est un indicateur qu'il est impossible d'ignorer, c'est une sonnette d'alarme », déclare un collaborateur de la Commission européenne. S'inquiétant de la montée des tensions politiques et sociales qui menacent à tout instant d'exploser au cœur de l'Europe, les porte-parole du FMI se sont activés en coulisse ces derniers mois en faveur d'une « simplification des règles de l'UE ». « Les deux grandes familles, le Parti populaire européen (PPE) et les socialistes, ont donc scellé un accord de grande coalition totalisant 412 élus (au Parlement européen), 221 PPE et 191 socialistes » (AFP, 29 juin). « Il ne s'agit pas de proposer un changement des règles », précise toutefois Christine Lagarde, la présidente du FMI. M.M. Matteo Renzi, le chef du gouvernement italien, et François Hollande, le président français, qui se disent partisans d'une « réforme » de la politique de l'Union européenne, l'ont immédiatement rassurée : ils « ne demandent pas de dépasser la limite des 3 % de déficits budgétaires » (M. Renzi), mais seulement de « tirer parti des flexibilités qui existent dans les traités européens », comme le précise François Hollande, traités dans lesquels sont inscrites noir sur blanc toutes les attaques contre les services publics, les retraites et les systèmes de protection sociale, la baisse massive du coût du travail... Par leur refus de voter, les millions et millions d'électeurs qui se sont abstenus dans toute l'Europe le 15 mai dernier ont signifié on ne peut plus clairement leur rejet de cette politique et de tous les partis qui prétendent continuer à la leur imposer.

Suède

Grève victorieuse des cheminots du groupe Veolia

Après plus de deux semaines de grève, les cheminots du groupe Veolia et leur syndicat (SEKO) des lignes du sud de la Suède obtiennent satisfaction sur plusieurs points importants de leurs revendications.

Correspondant

Le conflit a commencé à la mi-mai, quand la direction du groupe Veolia a présenté un préavis de licenciements portant sur 250 conducteurs et agents d'accueil, avec l'intention de transformer les emplois statutaires en temps partiels payés à l'heure.

Pour justifier cette purge, Veolia se plaint de ses difficultés à générer des profits. C'est là le résultat direct de l'ouverture des marchés publics imposée au niveau de l'Union européenne, et des offres irréalistes faites par Veolia, pour gagner les contrats. L'offre de Veolia était de 5 millions d'euros de moins que celle du concurrent le plus proche.

« Des acteurs qui, d'abord, entrent sur le marché en cassant les prix, et ensuite, quand ils n'arrivent pas à fonctionner comme ils l'avaient promis, voudraient liquider les acquis collectifs du personnel, n'ont rien à faire sur le marché du travail suédois », explique un dirigeant national de SEKO, Janne Rudén.

« Veolia est un exemple horrible de comment les dérèglementations frappent tous nos adhérents. Ceux qui auparavant avaient des emplois à temps plein sont maintenant obligés de

Le règne du contrat “zéro heure”

La grève des cheminots du groupe Veolia en Suède, commencée le lundi 2 juin, est partie de 250 travailleurs, allant des contrôleurs aux conducteurs de train, qui reprochaient à Veolia d'avoir résilié leur contrat à temps plein, pour éventuellement les rebaucher par la suite en contrat « zéro heure ».

Contrats « zéro heure » qui, rappelons-le, permettent à l'employeur de confier des « missions » à un salarié, payé à la tâche... et bien sûr non payé entre-temps, soumis à la volonté despotique de son patron. Le mouvement de grève qui impliquait à l'origine 250 salariés en touchait déjà plus de 1 260 lorsque Veolia et la fédération patronale suédoise ont accepté de se mettre autour d'une table et de négocier.

Soixante-dix pour cent des Suédois sont favorables au retour au monopole public !

rechercher plusieurs emplois pour vivre. On ne peut pas accepter que cela prenne racine sur le marché du travail suédois », déclare-t-il.

Lorsque la grève a éclaté, Veolia, avec le plein soutien de l'association des employeurs Almega, a tout d'abord refusé d'accepter les demandes légitimes des cheminots et de leur syndicat.

SEKO a alors décidé d'appeler à l'élargissement de la grève, à partir du 20 juin, aux 700 conducteurs et agents d'accompagnement du réseau régional de Stockholm (*la capitale* — NDR). D'autres syndicats de la confédération LO, parmi lesquels celui des électriciens, les métallurgistes d'IF Metall, ont déposé à leur tour des préavis de grève pour la même date.

Devant cette menace d'élargissement de la grève, Veolia et Almega ont conclu, le 18 juin, un accord avec SEKO.

Résultat : une augmentation des salaires pour ceux qui sont employés à l'heure, stimulant ainsi indirectement l'augmentation des emplois à temps plein inscrits dans l'accord comme « la forme de base » des embauches. Sur les lignes où le conflit avait commencé, il y aura un maximum de 5 % de temps partiels et 5 % d'emplois à l'heure (calculé sur le nombre total des heures de production). ■

Belgique

Un appel lancé à l'initiative du « Comité Unité-Eenheids comité »

Le système de la pension à points doit être rejeté !

L'initiative du « Comité Unité-Eenheids comité » a été lancée alors que le gouvernement fédéral de coalition, qui devrait découler des dernières élections législatives, n'a pas encore été formé. Mais nous savons bien que quelle que soit la composition de ce gouvernement — avec ou sans les partis socialistes francophone et flamand —, l'Union européenne exige que le dossier des retraites soit au centre de son programme de législation.

Le patronat vient de déclarer qu'il « faut à présent un signal qu'un gouvernement fort va vite arriver ». Le gouvernement sortant a demandé à une commission d'experts d'établir un projet de « réforme » des pensions, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Les médias ne cessent de répéter que le Parti socialiste francophone rejette ses conclusions. On remarquera cependant que le communiqué du PS est intitulé : « Pensions : les efforts ne doivent pas peser sur les seuls travailleurs. »

Un document émanant de son centre d'études indique : « Néanmoins, certains éléments de ce rapport méritent un approfondissement. Ainsi, il lance l'idée d'une pension à temps partiel (...). Enfin, l'un des buts de la proposition des pensions à points était de rendre le modèle plus lisible et mieux compréhensible pour tous les travailleurs. C'est également une des grandes préoccupations du PS... »

Le sens de l'appel du « Comité Unité-Eenheids comité » est de chercher à constituer un large front pour défendre la seule revendication qui fonde l'unité de tous les travailleurs : « Aucun recul n'est acceptable, non au système de la pension à points ! » Personne ne doute que les travailleurs qui ont massivement voté pour les partis socialistes (1) le 25 mai dernier l'ont fait pour défendre leurs droits et certainement pas pour accepter des coupes en échange d'une promesse de refinancement patronal. Le système de la pension à points doit être rejeté. Et c'est cette position que l'appel lancé à l'initiative du « Comité Unité-Eenheids comité » entend soutenir dans les rangs syndicaux, et également au niveau de la base socialiste. ■

(1) Les deux partis socialistes, bien qu'en recul, conservent leur place de première famille politique du pays, avec 36 sièges sur 150 contre 33 sièges pour la NVA, la formation « nationaliste flamande », le parti PTB, d'origine maoïste, obtenant deux sièges, avec 3,7 % des voix.

Aucun recul n'est acceptable !

(extrait de l'appel à l'initiative du Comité Unité-Eenheids comité)

Le prochain gouvernement fédéral va engager une réforme (ou plutôt une contre-réforme) de notre système des pensions. La commission d'experts, mise en place par le gouvernement sortant, a remis son rapport. Elle préconise de démanteler tous nos acquis : — pension à 66 ans dès 2020 et 67 ans dès 2030, carrières allongées ; — système à points faisant évoluer les pensions suivant des critères budgétaires et démographiques ; — destruction du régime des pensions de la fonction publique ; — renforcement de la pension par capitalisation (y compris dans la fonction publique).

La commission d'experts le mentionne elle-même : il s'agit d'appliquer la politique exigée par l'Union européenne au nom de la politique de réduction des déficits, dont on voit les conséquences barbares en Grèce et ailleurs. Car il ne s'agit pas de déficit ; il s'agit de mener une politique scélérate pour réduire encore la part du revenu des travailleurs dans la richesse nationale et assurer les profits du capital financier au bord du gouffre. Comme l'affirme la FGTB (*Fédération générale du travail de Belgique* — NDLR), « la Sécurité sociale appartient aux travailleurs et aucun expert ne peut se substituer aux organisations syn-

dicales pour décider de l'avenir de leur pension » (communiqué du 17 avril 2013).

Pour faire passer cette offensive, il est certain qu'on va chercher à nous diviser, à nous opposer entre jeunes et âgés, entre salariés et fonctionnaires, entre travailleurs flamands et francophones, etc. Ce n'est que par la solidarité que nous pourrions faire échec à ces menaces sans précédent.

La commission d'experts recommande une implication étroite des partenaires sociaux, c'est-à-dire de nos organisations syndicales, dans la mise en œuvre de ces plans, et notamment pour l'application du système à points dans lequel il n'y a plus de droits puisque la pension ne serait plus liée aux cotisations sociales. C'est un véritable hold-up sur nos cotisations qui se prépare ! Pour notre part, nous entendons faire jouer pleinement à nos organisations leur rôle de défense de notre Sécurité sociale obtenue de haute lutte.

Nous rejetons les promesses trompeuses destinées à marchander et à affaiblir l'opposition des travailleurs et des syndicats. **Aucun recul n'est acceptable ! Non au système à points pour le calcul de nos pensions !** Nous appelons les militants syndicaux, politiques, les travailleurs actifs et inactifs, les jeunes... à se rassembler. Attachés à l'unité de nos organisations syndicales, nous nous déclarons prêts à la mobilisation. »

En bref

Grève massive des cheminots

Le trafic ferroviaire était quasiment à l'arrêt le 30 juin en Belgique, et aucun train Thalys ne circulait, en raison d'une grève des cheminots.

Le syndicat CGSP-cheminots appelait à vingt-quatre heures de grève pour dénoncer les problèmes d'effectifs et le manque de recrutement.

La grève a été massivement suivie. La majeure partie du trafic national était paralysée. Seuls quelques trains régionaux ne passant pas par Bruxelles pouvaient circuler. « Ailleurs, tout est bloqué. Les cabines de signalisation sont soit fermées, soit occupées par des grévistes », a indiqué un porte-parole de la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB). Le personnel des gares et les conducteurs de train ont également arrêté le travail.